DES PAYSANS
DES PAYSAGES
UN PAYS

AGRIJURA

CHAMBRE D'AGRICULTURE

2023

RAPPORT ANNUEL

www.agrijura.ch

Personnellement.
D'ici. Pour vous.
Agence Courtételle
Prestaterre CJA Sàrl
Rue St-Maurice 17
2852 Courtételle
032 426 83 01
emmental
assurance

Table des matières

1.	*Mot du président Nicolas Pape*	4
2.	*L'année 2023 sous revue*	7
3.	*Statistiques de l'agriculture jurassienne*	16
4.	*Météo et récoltes*	19
5.	*Économie végétale*	21
6.	*Économie animale*	26
7.	*Structure et projets AgriJura*	33
8.	*Terrentraide Sàrl*	43
9.	*Prestaterre CJA Sàrl*	44
10.	*Service juridique*	46
11.	*Fondation Rurale Interjurassienne*	47
12.	*Promotion de l'agriculture*	48
13.	*AJAPI*	52
14.	*Programme d'activités 2024*	53
15.	*Procès-verbal de l'assemblée générale 2023*	55

Ont collaboré à la rédaction de ce rapport d'activités :
François Monin, Marc Kury, Stéphanie Choulat, Paul-André Houlmann.
FRI : Julien Berberat (chapitres 4 et 5).

Courtételle, janvier 2024

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Rue St-Maurice 17, CP 122, 2852 COURTÉTELLE
Tél. 032 426 53 54 - Fax 032 426 78 71
info@agrijura.ch / www.agrijura.ch

Secteur assurances : Prestaterre CJA Sàrl
Case postale 126, 2852 COURTÉTELLE
***Tél. 032 426 83 01* - Fax 032 426 78 71 assurances@agrijura.ch**

1. Mot du président Nicolas Pape

L'année 2023 fut assez hétérogène au niveau météorologique. Le printemps fut long et humide, ce qui a été très défavorable à de bons semis de betteraves et de maïs. L'été moyen fut assez favorable pour de bonnes récoltes, mais tout de même assez sec dans certaines régions de notre canton. Quant à l'automne, il fût très chaud et sec dans sa première partie est très humide dans la seconde.

Après plusieurs années très animées en raison des diverses votations, et avec des contraintes multiples surtout liées à la pandémie, on peut dire que 2023 fût assez calme au niveau de notre travail de défense de notre profession. Nous avons pu reprendre notre travail de base dans le calme et la sérénité en mettant un accent particulier sur la communication avec le monde non agricole, ce que nous avons pu faire particulièrement par les portes ouvertes à la ferme ainsi qu'à travers notre espace à la foire du Jura et par d'autres petites actions.

Le retour du loup nous a occupés également en 2023. Nous avons participé activement à l'organisation de la conférence concernant ce prédateur au printemps. Ce rassemblement a d'ailleurs été particulièrement bien suivi, avec une fréquentation de plus de 400 personnes. Ceci dit et malgré l'évolution de la loi concernant la gestion de la présence du loup dans nos contrées, le problème reste très actuel pour nos éleveurs et les dégâts sur les troupeaux encore trop nombreux.

L'année 2023 fut fructueuse sur le plan national et la place que l'agriculture jurassienne y occupe. Cela commence par l'élection d'un Jurassien à la tête de l'une des deux plus grandes organisations agricoles de ce pays, en la personne de Boris Beuret nouveau président des Producteurs Suisses de lait. Les élections fédérales ont, elles, débouché sur l'envoi d'un agriculteur à Berne, avec l'élection au Conseil national de Thomas Stettler. Nous espérons qu'ils sauront défendre la production agricole, mais aussi note région périphérique dans leur mandat respectif. Dans ce cadre, je tiens également à féliciter la famille Chèvre de Mettembert pour avoir conquis le jury de l'AgroPrix afin d'accéder à la plus haute marche du podium. Je les félicite et je les remercie également pour leur courage et leur esprit d'entreprise ainsi que pour avoir porté haut les couleurs de notre agriculture cantonale innovante.

Comité et bureau

Votre comité s'est retrouvé en réunion à onze reprises en 2023. Nous avons accueilli Edwige Steulet, nouvelle présidente des paysannes jurassiennes, qui représente donc son organisation au sein de notre comité.

Jean-Bernard Chavanne, qui représentait notre région au comité de la fédération suisse des producteurs de céréales a été remplacé par Thierry Blaser, également membre de notre comité.
Le bureau a fonctionné et travaillé de manière efficiente et exemplaire en 2023. Je tiens à remercier notre personnel ainsi que notre directeur pour le très bon travail.

Politique agricole

Notre travail concernant la politique agricole fut, malgré une année relativement calme, tout de même bien réel. L'arrivée de l'obligation d'utiliser des pendillards, les problèmes que cela implique, particulièrement dans le terrain en pente, nous ont occupés. Nous avons également œuvré du mieux possible pour contrer la volonté de la Confédération de mettre en vigueur l'obligation des 3,5% de SPB sur terres assolées, avec, comme vous le savez, pour seul succès l'ajournement d'une année.
Le retour du loup, les dégâts qu'il provoque ainsi que le suivi de l'évolution de la loi lié à la gestion de ce prédateur a également été un souci constant pour AgriJura.
La mouture en vue d'une nouvelle politique agricole fédérale dès 2030 ainsi que l'enquête de l'USP concernant ces sujets nous ont également occupés. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à ce sondage.
Suite aux restrictions budgétaires cantonales, nous avons mis l'énergie et le temps nécessaire pour intégrer au mieux les coupes financières afin de prétériter le moins possible l'organisation et les aides à notre Agriculture Jurassienne.

Marchés

Le marché de la viande bovine était moyen à bon en 2023 mais tout de même en deçà des années précédentes. Concernant le porc, les prix avaient tendance à se stabiliser en deuxième partie d'année mais à un niveau toujours beaucoup trop bas. Le lait d'industrie est payé à un prix que je qualifie de moyen et qui n'a

pas évolué et suivi l'augmentation du prix des intrants. La situation géopolitique ainsi que le taux de change ont pesé sur les exportations de fromage.
Concernant la production végétale, les prix pratiqués restent trop bas et ont parfois même fléchi alors que les agents de production ont augmenté.

Projets et défis futurs

Nous allons bien sûr suivre de très près tout ce qui est lié à la politique agricole, particulièrement aux travaux prévus concernant la définition de la politique 2030. Nous allons également participer activement et de manière très sérieuse à l'enquête mise sur pied par la FRI, en collaboration avec la HAFL. Cette enquête a pour but de faire ressortir les éventuelles faiblesses dans le fonctionnement de la FRI et de les corriger. Nous allons également, durant cette année, mettre tout le temps nécessaire en vue de la réalisation de nos nouveaux locaux du côté de Glovelier. Ce projet est en bonne voie et prend forme de semaines en semaines. Nous allons également continuer de travailler sur l'organisation de notre 50e anniversaire qui aura lieu en 2025.

Voilà nos principaux défis et travaux pour 2024. Je souhaite vous remercier toutes et tous, chères Agricultrices et chers Agriculteurs, pour votre engagement et votre travail tout au long de l'année. Vous êtes les ambassadeurs de notre profession. Je souhaite également remercier toutes nos collaboratrices, tous nos collaborateurs et partenaires, notre directeur ainsi que mes collègues du comité. Je souhaite à toutes et à tous une très belle année, beaucoup de joie, de bonheur et surtout une très bonne santé

PRIX ET REVENUS

L'année 2023 a vu de nombreuses revendications de défense professionnelle viser les prix à la production. En effet, depuis 2022, l'inflation galopante a renchéri les coûts de production. Le COVID ayant marqué un tournant dans le secteur primaire, cette période est souvent prise comme référence. Ainsi la fin des restrictions, les coûts de production se sont renchéris à hauteur de 14% pour l'agriculture suisse. La production agricole coûte ainsi près de 1 mia de francs supplémentaires. Dans le même laps de temps, l'augmentation de certains prix à la production a permis de générer 600-700 mios de chiffres d'affaires supplémentaires. Il en résulte cependant une différence de plus de 300 mios à la charge des familles paysannes, avec des situations différentes selon les exploitations et les filières de production. Publiés chaque année en novembre, les chiffres d'Agroscope sur le revenu agricole attestent d'ailleurs de cette réalité. Entre 2021 et 2022, il a reculé de manière préoccupante. Le revenu moyen du travail par unité de main-d'œuvre familiale ne s'élevait plus qu'à 56'100 francs par an, soit 6,3% de moins en glissement annuel ou 17 CHF/h de travail. La région des collines, qui accuse un recul supérieur à 10%, a été particulièrement touchée, symptomatique de la situation jurassienne. Ces chiffres sont alarmants. En effet, plus de 80% des exploitations agricoles ont un revenu inférieur au revenu de référence de la population. Pour 2023, l'office fédéral de statistique table sur une légère hausse du revenu sectoriel. Toutefois, cette hausse ne suffira pas non plus à compenser l'inflation. En d'autres termes, le pouvoir d'achat des exploitations agricoles continue de baisser et la différence avec les professions comparables s'amplifient.

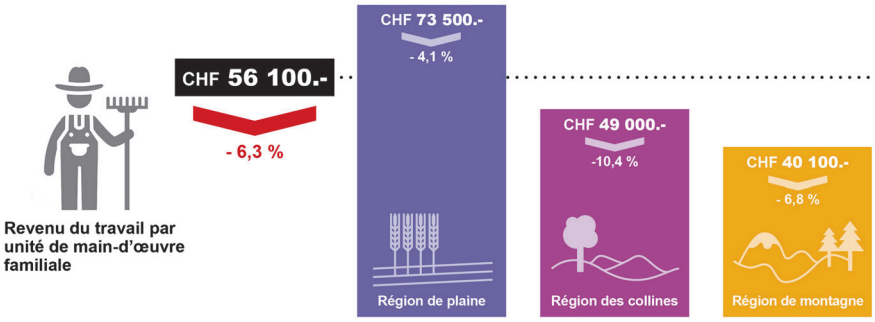

Source: Agroscope, Dépouillement centralisé des données comptables, échantillon aléatoire sur la situation des revenus
Toutes les données sont des valeurs moyennes.

Les actions principales d'AgriJura dans ce domaine se sont notamment concentrées sur :

- des prix rémunérateurs et des appels aux filières et organisations de producteurs **à augmenter les prix de 5 à 10% rapidement** *(revendications partagées par l'USP) ;*
- un **renforcement des producteurs au sein des organisations** fixant les prix à l'instar de l'interdiction des doubles casquettes dans les Interprofessions *(lutte contre les marges abusives) ;*
- un **maintien des paiements directs pour le budget 2024** et dans le train d'ordonnances *(refus de la baisse des contributions à la sécurité à l'approvisionnement)* ;
- une augmentation des moyens dédiés à l'agriculture pour **le crédit-cadre agricole 2026-2029.** *(Le Conseil fédéral souhaite, lui, baisser les paiements directs de 350 mios) ;*
- une stabilité de la politique agricole et **pas d'introduction de mesures renchérissant la production.**

«Ceux qui fixent les prix ne doivent avoir qu'un seul mandat»

Interview

FRANÇOIS MONIN
Directeur d'AgriJura

Qu'est-ce qui a motivé le dépôt de votre initiative cantonale en matière fédérale?

Mon rôle à la direction de la Chambre d'agriculture jurassienne est de tout mettre en œuvre pour que les conditions cadres permettent aux producteurs d'obtenir les meilleures conditions possibles pour la commercialisation de leurs produits. Après avoir visionné l'émission *Temps Présent* du 9 mars 2023, j'en ai parlé au comité d'AgriJura, qui m'a encouragé à déposer ce texte. Derrière les prix indicatifs, généralement fixés par les interprofessions, il y a de réels enjeux économiques.

Peut-on chiffrer les pertes qu'engendreraient les représentations multiples?

A l'heure actuelle, il est impossible d'estimer ces pertes. Par contre, nous savons que certaines marges de distributeurs sont trop importantes. Le piratage informatique qu'ont subi les Laiteries réunies de Genève (LRG) et les révélations qui en ont découlé dans *Le Temps* et *Heidi.news* l'ont démontré. Ces marges se font sur le dos des producteurs et des consommateurs. Le marché dysfonctionne notamment à cause de conditions cadres lacunaires. La problématique des doubles casquettes au sein des interprofessions fait partie de ces conditions cadres déficientes. A titre indicatif, une hausse de 1 ct/kg de lait dans les négociations représente une plus-value de 40 millions de francs pour les producteurs.

Y a-t-il d'autres facteurs qui provoquent le dysfonctionnement du marché?

Oui, ce sont principalement une concurrence insuffisante entre certains acteurs ainsi que le manque de transparence au long des filières. Au niveau du Parlement fédéral, diverses interventions sont en cours pour améliorer cette transparence et réduire la distorsion d'information entre les producteurs et les distributeurs. On est sur le bon chemin à ce niveau-là.

«L'interdiction de double mandat vise les délégués qui participent aux négociations sur les conditions de prise en charge»

Pourquoi les organisations de producteurs semblent-elles peu se soucier des conséquences des doubles casquettes?

Les structures des faîtières nationales, dont sont membres des organisations de producteurs (OP), mais aussi de producteurs et d'utilisateurs (OPU) expliquent cet état de fait. Il était important qu'une intervention telle que celle que j'ai déposée provienne de la base, de chambres d'agricultures ou de cantons qui n'ont aucun intérêt sur les marchés.

Le problème n'est pas jurassien. N'est-ce pas au Parlement fédéral d'intervenir?

Actuellement, il n'est pas souhaitable de faire porter ce combat par des conseillers nationaux ou aux Etats qui pourraient ne pas être réélus cet automne. En fin de compte, comme nous demandons une modification de la Loi fédérale sur l'agriculture, il reviendra aux deux chambres de se prononcer. Nous espérons que le Jura ne sera pas le seul derrière ce texte, que nous avons envoyé aux différentes chambres d'agricultures romandes. Nous allons aussi le traduire et le transmettre aux chambres de la région de Mooh. Le but est que des initiatives similaires émergent dans d'autres cantons également. En cas d'acceptation par l'un des parlements cantonaux, cette initiative serait alors portée à Berne et débattue sous la Coupole.

L'intérêt des producteurs est-il forcément différent de celui des acheteurs?

Non. Il est évident que les interprofessions ont un rôle important à jouer. Je ne les remets pas en cause, mais on se doit de corriger les dysfonctionnements du système actuel. L'interdiction de double mandat ne vise que les délégués qui participent aux négociations sur les conditions de prise en charge et non pas l'ensemble des producteurs qui siègent dans des conseils d'administration des transformateurs régionaux. Ce sont ceux qui fixent les prix indicatifs qui ne doivent porter qu'une seule casquette, pour défendre au mieux les intérêts de ceux qu'ils représentent.

Quelle va être la suite de votre intervention?

Le Parlement jurassien devrait voter ce texte entre juin et novembre 2023. L'initiative sera ensuite transmise au Parlement fédéral qui devrait en débattre, j'imagine, au printemps 2024. Pour une mise en application, il faudra encore patienter jusque vers 2026 à 2028.

PROPOS RECUEILLIS PAR VINCENT GREMAUD

PA22+ : DES DÉCISIONS INCONTESTABLES AVANT 2030

5 ans après le lancement de la première consultation sur la PA22+, les chambres fédérales ont accepté les réformes légales nécessaires. Les débats du Conseil national des 8 et 9 mars furent vifs. Les décisions majoritaires sont cependant claires. Comme le Conseil des États au préalable, et suivant majoritairement l'avis du Conseil fédéral, les représentants du peuple ont validé la deuxième étape du processus de réformes agricoles, entamé par la trajectoire de réduction. Encore difficile à digérer par la profession, tant les mesures décidées restent parfois contradictoires, cette trajectoire de réduction contenait nombre de mesures liées à la protection de l'environnement, de la biodiversité et du climat. Ainsi, le Conseil national a justement refusé les nombreuses propositions de minorité qui auraient chargé un bateau administratif déjà lourd, avant même que les premiers effets des mesures introduites en 2023 ne soient mesurables.

AgriJura a salué en outre les évolutions favorables et nécessaires au niveau légal, afin de favoriser une agriculture productive et durable, tant économiquement que socialement. La couverture sociale obligatoire du partenaire travaillant sur l'exploitation était soutenue. De plus, l'introduction d'une incitation à assurer ses récoltes contre les événements extrêmes dus au changement climatique était cruciale pour une région jurassienne fortement impactée par les gels tardifs, les sécheresses ou encore les fortes pluies. AgriJura en a profité pour souligner que les débats concernant cette deuxième étape ont démontré la nécessité de revoir en profondeur notre système de politique agricole. L'addition de mesures et couches administratives supplémentaires ne permet ainsi plus d'avoir une politique agricole cohérente. AgriJura exhorte l'ensemble des acteurs à suivre la vision du Conseil fédéral publiée en juin 2022, souhaitant revoir le système dans ses fondements. AgriJura estime qu'une politique agricole et alimentaire cohérente, responsabilisant l'ensemble des échelons de la filière – jusqu'aux consommateurs – est une condition sine qua non pour atteindre les buts fixés: Une agriculture durable. Une sécurité alimentaire renforcée. Une politique agricole simplifiée et favorisant l'esprit d'entreprise. Une création de plus-value.

Forte de ce constat partagé, l'Union Suisse des Paysans a lancé en fin d'année une vaste enquête auprès de ses organisations membres, mais surtout de la base paysanne, afin de définir sa stratégie pour la PA à l'horizon 2030. Entre refonte complète des instruments de soutien et stabilité, la mise en valeur du souhait des agriculteurs jurassiens sera transmise début 2024. La forte

participation à ce sondage démontre d'ailleurs l'intérêt des familles paysannes pour leur devenir. Elle traduit cependant également d'un malaise et d'une crainte sur un sujet devenu complexe.

Point de vue

Vincent Boillat,

Dicastère Diversification, développement et relations nationales

Politique agricole

Les mesures en lien avec l'initiative parlementaire 19.475 et entrées en vigueur en 2023 restent difficiles à digérer par la profession, tant les mesures décidées restent parfois contradictoires. Cette trajectoire de réduction contenait nombre de mesures liées à la protection de l'environnement, de la biodiversité et du climat et représentait la réponse aux deux initiatives phytosanitaires votées en juin 2021. En mars 2023, les chambres fédérales ont accepté des réformes «positives» liées au Mini-paquet PA22+, telle que la couverture sociale obligatoire du partenaire travaillant sur l'exploitation et l'introduction d'une incitation à assurer ses récoltes contre les événements extrêmes dus au changement climatique. Ces mesures pourront entrer en vigueur dès l'an prochain. La mise en œuvre de la trajectoire de réduction et les mesures du paquet allégé PA22+ vont dicter le ton de la politique agricole fédérale jusqu'en 2030. Nous remarquons actuellement que le système des paiements directs a atteint ses limites, tant sa structure est complexe et les couches administratives innombrables. Un changement en profondeur du système est inévitable. Il est important de réfléchir dès maintenant à la future politique agricole dès 2030. En effet, l'élaboration du message pour cette future PA commencera dès cette année. La branche doit apporter des solutions concrètes qui revalorisent la production de denrées alimentaires indigènes. C'est le moment ou jamais d'être proactif et de saisir la chance de pouvoir proposer une politique agricole administrativement simplifiée et qui place la production alimentaire en priorité.

GRANDS PRÉDATEURS

Depuis 2021 et la présence avérée du loup dans le canton du Jura, la problématique des grands prédateurs reste centrale et vive pour de nombreux agriculteurs. En 2023, l'échec du référendum sur la nouvelle loi sur la chasse a

permis de mettre enfin en place des mesures urgentes pour freiner la croissance exponentielle du nombre d'individus présents sur le territoire helvétique. Les problèmes insupportables, en particulier dans les régions d'estivage, créés par la présence des grands prédateurs nécessitaient cette avancée majeure. Une meilleure régulation des populations de loups était donc primordiale, selon ce que nous écrivions en avril, lors de la validation de la nouvelle loi. L'accroissement des populations et la formation de meutes ont fait augmenter des problèmes liés au prédateur, s'en prenant même aux gros animaux de rente.

Les modifications d'ordonnances en consultation express et les décisions du Conseil fédéral pour le 1er décembre ont permis de définir des mesures d'urgence. L'instauration d'un nombre minimum de meutes dans les 5 grandes régions de Suisse a clairement démontré que tant le nombre de meutes que d'individus était largement dépassé et que la survie de l'espèce sur territoire suisse n'était plus en question. Les cantons du Valais et des Grisons en tête ont profité des fenêtres de tir pour réguler les meutes avec des comportements déviants.

Point de vue

Corentin Marchand,
Dicastère Environnement, faune sauvage, Parc du Doubs

Enfin, il est possible de réguler la population du loup!

Cet automne, une lueur d'espoir est apparue après d'innombrables revendications restées sans réponse. En effet, en juin 2023, le Conseil fédéral a décidé de passer d'une régulation réactive à une régulation proactive contre le loup. Il a adopté la révision partielle de l'ordonnance sur la chasse qui prévoit d'abaisser certains seuils pour les tirs préventifs et qui définit des meutes minimales à respecter dans certaines régions. Il met en œuvre également des modifications de la loi sur la chasse décidée par le Parlement en 2022. Ainsi, dès le 1er décembre dernier, le tir préventif de loups solitaires et de meutes est possible sous réserve de validation de l'OFEV. Les objectifs des tirs de régulation sont de limiter la population de loups (près 300 individus sur le territoire suisse en 2023) et permettre de les rendre plus farouches qu'aujourd'hui pour rendre la cohabitation de tous les milieux concernés plus équilibrée.

Lors de l'assemblée 2023, des demandes furent émises de la part des membres afin d'investir plus de temps et de moyens sur ce thème. En avril, AgriJura a conjointement organisé une conférence avec AGORA, le Groupement romand pour la régulation des grands prédateurs et la Chambre d'agriculture du Jura bernois. Première en Romandie, elle a permis au biologiste Marcel Züger de démontrer un positionnement différencié face à ce grand prédateur de la part de milieux environnementaux, présentant notamment les effets indésirables de ce dernier aussi sur d'autres espèces participant à la biodiversité. Cette soirée fut un succès avec la présence de près de 400 personnes.

Aménagement du territoire: PAL et zones industrielles

Lors de l'année écoulée, AgriJura a mis un focus important sur la préservation des terres agricoles, mais aussi des conditions-cadres régissant la production agricole au niveau régional. La définition des Plans d'aménagement local dans les communes jurassiennes se poursuit. AgriJura a sensibilisé plus d'une centaine d'exploitations sur ces politiques territoriales communales. Des oppositions ont notamment été déposées pour deux communes, lesquelles utilisaient une définition jugée généreuse de mise en zones de protection tant nature que paysagère. De plus, une vingtaine d'exploitations se sont appuyées sur AgriJura pour formuler leurs revendications et garantir une utilisation correcte

de leur outil de production. Un point souvent crucial fut le maintien de possibilités de développement futur de l'exploitation sur ses propres parcelles.

Dans la même veine, AgriJura s'est penché sur de nombreux développements de zones industrielles et de projets privés. Les respects des d'indices d'utilisation du sol, la garantie d'une rétribution juste aux propriétaires fonciers et la mise en œuvre de priorisation pour compensation des terres perdues étaient au centre de nos attentions. L'insécurité juridique et financière furent aussi combattues avec des éclaircissements demandés quant au calcul de la taxe sur la plus-value.

FINANCES AGRICOLES: BUDGET FÉDÉRAL ET PE 22-26

Budget 2024 de la Confédération

Le Conseil fédéral prévoyait une économie de 2.2% sur le budget agricole pour 2024, à l'instar des autres dépenses de la Confédération. À l'image des 55 millions de paiements directs en moins, ces mesures auraient visé le secteur primaire et notamment le soutien aux revenus des familles paysannes déjà sous pression. Heureusement, le Conseil national et le Conseil des États sont revenus sur ces volontés de l'exécutif. Il fut notamment rappelé que les budgets agricoles n'ont subi aucune adaptation depuis plus de 20 ans, restant stables à 3.4 mia. Dans le même laps de temps, le budget fédéral est lui passé de 35 à plus de 85 mia. Cet état de fait a permis au milieu agricole d'obtenir les majorités politiques nécessaires. Alors que les contraintes n'ont cessé d'augmenter lors de chaque réforme de politique agricole, l'agriculture n'a pas eu droit à des augmentations comme c'est le cas pour l'ensemble des secteurs ayant de nouveaux objectifs (armée, formation, aide internationale…).

Plan équilibre 22-26

Le Plan équilibre 22-26 était au cœur des combats du début d'année 2023. Alors que l'objectif avoué du Gouvernement était de plus d'un million sur le dos de l'agriculture, avec notamment l'entièreté du soutien aux marchés de bétail, AgriJura fut entendu en marge des réflexions de la commission de gestion et finances du Canton. La répartition équitable des coupes sur l'ensemble du budget agricole fut défendue, permettant ainsi de sauver tant que possible les montants destinés directement aux familles paysannes et à une mesure permettant de créer du revenu. Finalement, ce sont 600'000.- de moins qui seront dédiés au budget de l'agriculture et 300'000.- en moins pour le budget d'investissement touchant les améliorations structurelles.

Point de vue

Sylvain Quiquerez,
Dicastère productions animales et relations transfrontalières

Après avoir sauvé in extremis du budget cantonal de 2023 les montants dédiés à l'agriculture, AgriJura a rapidement dû faire face à la volonté du gouvernement de supprimer la totalité des aides pour les marchés de bétail en 2024, soit 600'000.-. Les difficultés financières de notre canton ont rendu nécessaire la mise en place d'un large programme d'économie. Malgré les efforts de votre organisation pour maintenir le statu quo, l'agriculture a dû participer à l'effort d'économie du canton.
AgriJura a souhaité être proactif dans ce dossier en venant rapidement avec des propositions. Dans un premier temps, il a été demandé de répartir les coupes budgétaires de façon équivalentes entre la production animale et la Fondation Rurale Interjurassienne. Puis votre comité a fixé un seuil minimal de subvention nécessaire pour garantir l'attrait et le bon fonctionnement des marchés de bétail. Pour ce faire, une répartition des coupes budgétaires entre les différentes subventions liées à l'élevage était nécessaire. Grâce à la bonne collaboration des différentes fédérations d'élevage et du service de l'économie rurale, les compromis trouvés nous semblent acceptables et supportables pour l'ensemble des productions.
Acceptables et supportables ne signifient toutefois pas que votre organisation, que votre représentant, trouvent justifié que vous, familles paysannes, deviez supporter la mauvaise gestion des finances de notre canton par la baisse de votre revenu agricole. Nous continuerons donc à nous engager pour maintenir dans le budget cantonal des montants financiers pour l'agriculture nécessaires à la pérennité de nos exploitations agricoles.

3.5% DE SPB SUR LES TERRES ASSOLÉES

L'assemblée d'AgriJura 2023 a transmis au Conseil fédéral sa résolution concernant l'obligation d'allouer 3.5% des terres assolées aux surfaces de promotion de la biodiversité. Elle a ainsi rappelé les hectares de production qui serait sacrifiés unilatéralement sans réflexion spatiale dans le territoire. Pour rappel, AgriJura s'est toujours opposé à une mesure sans fondement. En effet, porteuse de la plupart des réseaux écologiques sur le territoire jurassien, votre chambre d'agriculture était d'avis qu'il fallait travailler avec les instruments de

politique existants à l'instar des réseaux écologiques. Cela aurait permis d'identifier si et où des lacunes étaient encore présentes. De nombreux hectares de terres productives auraient ainsi été épargnés.

En fin d'année 2023, et à retardement, le Conseil national a suivi le Conseil des États, repoussant l'entrée en vigueur de la mesure d'une année. Positive, cette décision reste amère pour les familles paysannes qui réfléchissent en amont à leur rotation de cultures. Le temps politique n'est malheureusement pas toujours adapté au temps agricole.

PERSPECTIVE SUISSE

La campagne nationale «Perspective suisse» fut également déployée dans le canton du Jura. Avec pour slogan «Des perspectives plutôt que des utopies», elle avait pour objectif de mobiliser les familles paysannes et le monde rural à se rendre aux urnes lors des élections fédérales.

Dans le cadre de cette campagne, une invitation pour partage des revendications fut adressée aux candidats et candidates dans le Jura conjointement avec la Chambres de Commerce et d'Industrie du Jura et la FER Arc-JU. Les présentations ont permis aux différents secteurs de présenter les thèmes et revendications envers la politique fédérale et les attentes envers les futurs élus.

Contrairement à certains cantons suisses-allemands, la campagne s'est cantonnée à une campagne d'idées générales. Aucun parti, ni aucune candidature personnelle ne furent soutenus en commun avec les milieux économiques. Le comité d'AgriJura a cependant apporté un soutien logistique notamment aux candidats agricoles durant la campagne.

3. Statistiques de l'agriculture jurassienne

	Unité	1999	2003	2007	2012	2020	2022	**2023**
EXPLOITATIONS AGRICOLES								
Exploitations recensées	u.	1'144	1'089	1'066	990	917	907	**896**
dont exploitations PER		1097	1006	968	878	730	705	**694**
dont exploitations BIO	u.	47	83	98	112	187	202	**202**
Communautés d'exploitations	u.		45	52	50	37	37	**37**
SAU totale (sans pâturages communaux)	Ha	39'301	40'141	40'289	40'163	40'344	40'330	**40'245**
Emplois	u.	3578	3530	3049	3028	2825	2791	**n.d.**
Dont emplois à plein temps	%	58.0	58.2	57.2	53.9	52.0	53.0	**n.d.**
PRODUCTION VÉGÉTALE								
Prairies (toutes catégories)	Ha	17'580	19'058	19'606	19'036	19'537	19'444	**19'400**
Pâturages (sans communaux)	Ha	8'290	9'220	9'555	9'615	9'581	9'542	**9'435**
Pâturages d'estivage	Ha			5'791	5'791	5'791	5'791	**5'791**
Céréales panifiables	Ha	4'400	3'690	2'651	3'124	3'493	3'632	**3'607**
Céréales fourragères	Ha	4'330	3'900	3'788	2'901	2'211	2'223	**2'106**
Maïs-grain	Ha	313	379	208	119	241	230	**216**
Maïs d'ensilage et maïs vert	Ha	2'132	2'158	2'391	2'440	2'151	2'178	**2'164**
Oléagineux	Ha	890	890	972	979	1'100	1'140	**1'378**
Pois protéagineux / Féverole	Ha	105	198	168	134	452	468	**203**
Pommes de terre	Ha	109	79	56	43	26	36	**41**
Betteraves sucrières	Ha	334	291	339	338	565	525	**575**
Betteraves fourragères	Ha	145	111	75	46	29	21	**19**
Tabac	Ha	35	50	40	41	36	33	**37**
Surfaces à litière, haies et bosquets	Ha	252	262	280	346	474	484	**507**
PRODUCTION ANIMALE								
Bovins totaux	u.	55'715	57'261	58'745	58'578	57'674	57'371	**58'304**
Vaches	u.	20'215	21'439	22'770	23'085	22'988	22'700	**22'894**
Vaches laitières	u.		15'588	15'610	15'912	15'003	14'588	**14'588**
Autres vaches dont allaitantes	u.			6'282	7'173	7'985	8'112	**8'306**
Génisses et taureaux de + 1 an (dès 2009 : y. c. engraissement)	u.	13'572	13'622	13'542	16'270	15'260	14'689	**15'438**
Génisses et taureaux de - 1 an (dès 2009 : y. c. engraissement)	u.	9'540	8'741	8'517	19'223	19'533	19'981	**19'971**

Données : ECR et OFS

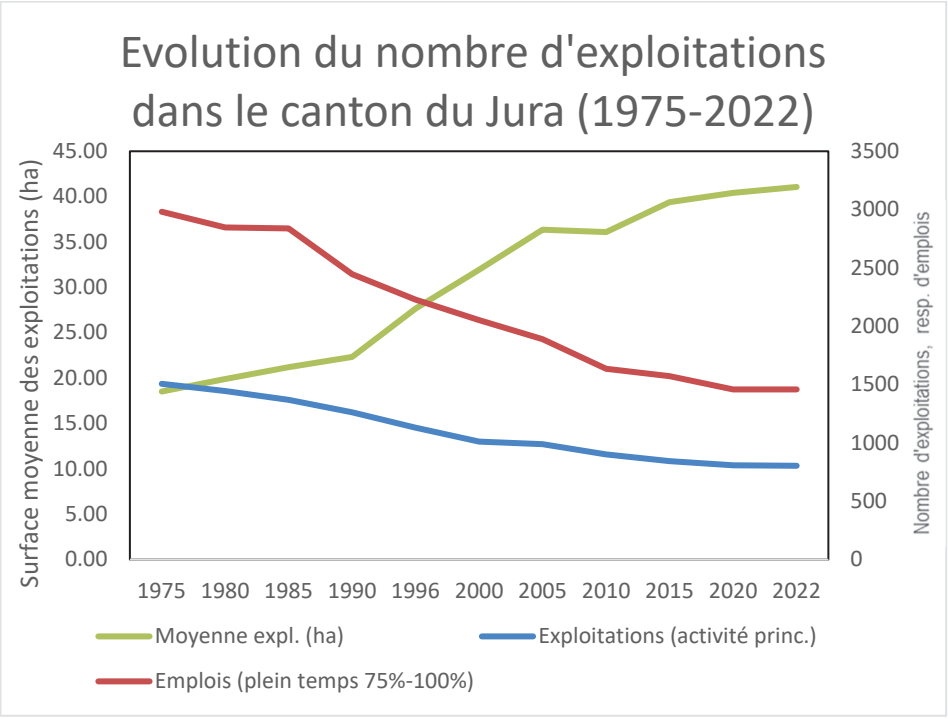

Source: OFS

Le nombre d'exploitations agricoles dans le Jura a diminué de 11 unités en 2023 et est passé pour la première fois sous la barre des 900 exploitations pour s'établir à 896 exploitations. L'évolution structurelle reste cependant stable par rapport au reste de la Suisse. En 20 ans, entre 2002 et 2022, le Jura est le canton suisse avec le taux le plus faible de cessation d'activités. Cela s'explique par l'avance prise par les exploitations jurassiennes au niveau des structures, mais aussi par le fait que les exploitations ne sont pas condamnées à s'agrandir sans cesse pour être profitables. Pour autant qu'une certaine masse critique soit atteinte pour garantir leur rentabilité, les exploitations jurassiennes sont armées pour faire face aux défis futurs et aux évolutions de la politique agricole.

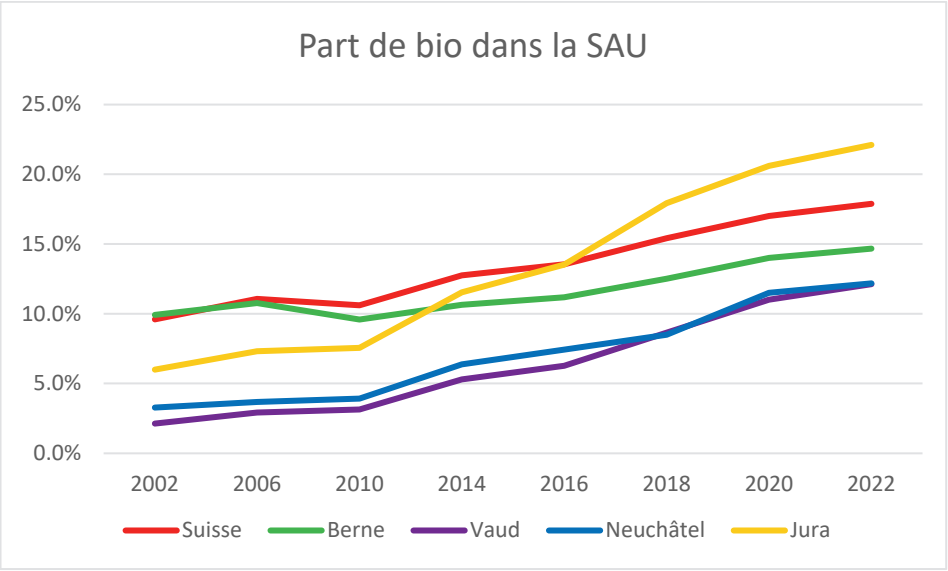

Source: OFS

Le bio poursuit son essor avec plus de 22% des exploitations jurassiennes. La surface bio représente aussi plus de 22% de la SAU du canton, ce qui fait que le Jura est le canton romand avec la plus forte part de surface cultivée selon le mode biologique.

4. Météo et récoltes

(Source : rapport de la station phytosanitaire 2023)

Les données récoltées par la station de Courtemelon, faisant partie du réseau Agrométéo, sont présentées dans les graphiques et tableau figurant aux pages suivantes.

La température moyenne de 2023 est 1.9°C plus élevée que la moyenne des températures mesurées à Delémont entre 1991 et 2020 (référence). Du côté de la pluviométrie, on constate que le cumul de 2023 à Courtemelon est supérieur de 77 l/m2 par rapport à la référence. Il y a également 18 jours de pluie en plus par rapport à la période de référence. Sachant que 40% des précipitations sont tombées durant le dernier trimestre 2023, on peut supposer que cette abondance a peu profité à la végétation.

L'hiver 2022/23 a été assez doux et humide. Le froid glacial de la première partie de décembre a laissé la place aux températures douces jusqu'à la deuxième décade de janvier. Ensuite, il y a eu quelques jours froids autour du 20 janvier et autour du 10 février. Les mois de décembre 2022, janvier, février et mars 2023 ont montré des températures moyennes nettement supérieures à la référence.

Le mois de février plutôt sec était idéal pour sortir les engrais de ferme et pour les passages de herse-étrille.

Entre mi-février et mi-mai, les conditions trop pluvieuses ont rendu de nombreux travaux des champs difficiles voire même impossibles. De nombreux semis ont été retardés ; certaines cultures de printemps n'ont pas pu être mises en place. Les cultures qui ont pu être installées devaient être protégées des limaces car les conditions étaient favorables à ces dernières. Par ailleurs, certaines cellules orageuses ont provoqué d'importants cas d'érosion les 5 et 6 mai en Ajoie.

La météo est ensuite passée à une période très sèche entre mi-mai et fin juin qui faisait craindre une situation similaire à 2022. Autour du 10 juillet, d'importants épisodes de grêle ont provoqué certains dégâts.

Les précipitations du mois de juillet n'étaient pas très importantes, mais suffisamment répartie pour être bénéfiques aux cultures. Les précipitations du mois d'août correspondaient à la normale saisonnière. Le mois de septembre chaud et sec, tout comme la première moitié d'octobre, ont laissé la place à un automne humide mais également plus chaud que la moyenne.

Tableau 1 : comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2023 avec les valeurs moyennes de la période 1991-2020 mesurées à Delémont par MétéoSuisse.

	Somme des précipitations **Moyenne 1981-2010** [mm] à Delémont	Somme des précipitations **Moy. 1991-2020** [mm] à Delémont	Somme des précipitations **Année 2023** [mm] à Courtemelon		Température de l'air **Moy. 1981-2010** [°C] à Delémont	Température de l'air **Moy. 1991-2020** [°C] à Delémont	Temp. de l'air **Année 2023** [°C] à Courtemelon
janvier	56	53	53	janvier	0.4	0.9	3.6
février	55	50	13	février	1.6	1.9	3.4
mars	66	52	95	mars	5.3	5.4	7.4
avril	70	65	75	avril	8.8	9.1	8.3
mai	105	93	73	mai	13.2	13.2	14.0
juin	96	91	56	juin	16.5	16.9	19.9
juillet	98	94	66	juillet	18.8	18.7	20.3
août	99	96	105	août	18.2	18.2	19.8
septembre	84	72	38	septembre	14.3	14.1	17.9
octobre	77	73	77	octobre	10.2	10.0	13.0
novembre	70	69	175	novembre	4.5	4.8	6.6
décembre	73	68	128	décembre	1.5	1.7	4.2
Somme	**947**	**876**	**953**	Moyenne	**9.4**	**9.6**	**11.5**

Nombre de jours de pluie par année (>=1 mm) **Moyenne 1981-2010** à Delémont	Nombre de jours de pluie par année (>=1 mm) **Moyenne 1991-2020** à Delémont	Nombre de jours de pluie par année (>=1 mm) **Année 2023** à Courtemelon
130.5	**123.4**	**141**

Graphique : **observations météorologiques à Fahy en 2023**

Légende : - histogrammes: pluviométrie en mm (échelle de gauche)
- lignes brisées: températures minimum, moyenne, maximum en °C (échelle de droite)

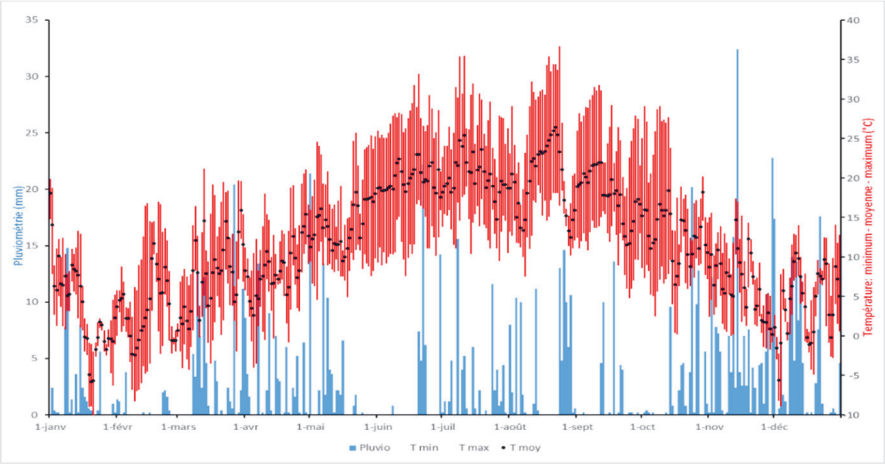

5.1 Fourrages

Le début de pâture a souvent eu lieu dans des conditions trop humides entre fin avril et mi-mai créant de nombreux trous. La météo soudainement chaude et sèche de la fin mai a rendu ces surfaces très dures, créant des problèmes de panaris au bétail. Le croûtage ainsi créé a également péjoré la repousse de l'herbe au moment où elle devait être maximale.
Les ensilages de fin avril à début mai ont également été faits dans de mauvaises conditions et des problèmes de tassement ont été retrouvés dans les cultures suivantes.
La période sèche de mi-mai à fin juin a permis de faire la grande majorité des ensilages et des fenaisons dans d'excellentes conditions en plaine comme en montagne.
La mise en place des nouvelles prairies a connu des succès divers en 2023. Les implantations de printemps ont été rendues difficiles par les conditions pluvieuses. Les semis réalisés à la mi-mai ont beaucoup souffert du sec et parfois dû être refaits; les légumineuses ont souvent pris le dessus. Les semis d'été, après céréales, ont en principe donné de très bons résultats.
Au niveau des mauvaises herbes, on peut signaler un problème de chicorée récurrent dans les prairies naturelles en plaine.

Par ailleurs, de nombreuses parcelles ont été traitées avec l'ARA d'Ecorobotix; cette machine permet d'appliquer un traitement plante par plante grâce à un système de détection visuelle des rumex à feuilles obtuses. Ce système permet des économies d'herbicide et une meilleure efficacité par rapport à un traitement de surface avec un herbicide sélectif.

5.2 Céréales

L'orge reste la principale céréale fourragère au niveau des tonnages livrés, suivi du blé fourrager. La surface dévolue aux céréales fourragères a diminué de 131 ha comparée à 2022, pour se situer à 2'322 ha (maïs grain compris).
La surface de céréales panifiables a légèrement diminué en 2023 pour s'établir à 3'607 hectares. Au niveau des tonnages, le blé représente plus de 90% des quantités de céréales panifiables, suivi de l'épeautre et du seigle.
Les cultures étaient en général bien implantées en sortie d'hiver, il n'y a pas eu de problèmes de déchaussement. En février, certaines céréales ont souffert du purinage. L'épandage de lisier trop épais combiné à des conditions trop sèches peuvent occasionner des brûlures foliaires.
Dans l'orge en plaine, sont apparus quelques problèmes de gel sur épi, visibles au travers des pointes d'épis blanches et vides après épiaison. Les orges ont parfois souffert des précipitations trop abondantes du printemps.
Par la suite, le sec a posé quelques problèmes dans la formation du grain, plus particulièrement sur sols superficiels en plaine, où certains cas d'échaudage ont été observés.
Dans les orges, les rendements étaient moyens à faible en plaine, mais bons en montagne. Les poids spécifiques étaient plutôt faibles.
Il n'y a pas eu beaucoup de problèmes de germination dans les blés panifiables, ni dans les épeautres où il y a eu beaucoup de verse. Les centres collecteurs ayant répondu à notre sondage annoncent une centaine de tonnes de blé panifiable germé déclassé en blé fourrager.
Dans les blés, les rendements étaient plutôt bons comme les poids hectolitre. Cependant, les teneurs en protéines étaient plutôt faibles malgré les conditions propices à une bonne valorisation du 3e apport d'azote. Les conditions chaudes et sèches, entre septembre et mi-octobre, étaient bonnes pour les semis d'automne 2023, sauf dans les terres lourdes souvent trop dures à travailler.

5.3 Oléagineux

La surface d'oléagineux a augmenté de 238 hectares en 2023 par rapport à 2022 pour s'établir à 1'378 hectares. Au niveau des colzas, les cultures ont bien hiverné (2022/23) et la croissance a repris vers mi-février pendant une petite semaine avant d'être stoppée par une série de gel. C'est au début du mois de mars que la croissance a vraiment été relancée. La floraison a commencé vers la deuxième semaine d'avril mais elle a été retardée et prolongée par une météo maussade plutôt froide et pluvieuse. Finalement, les rendements étaient très hétérogènes, entre 20 et 45 kg/are.

Concernant le tournesol, certaines parcelles ont pu être semées tôt mais ont parfois dû être ressemées à cause de levées trop hétérogènes. Dans les semis tardifs, qui étaient majoritaires, les levées du tournesol étaient très belles. Les conditions pluvieuses ont rendu la lutte contre les limaces obligatoire. Malgré les conditions difficiles à la floraison, les rendements étaient bons à 30 à 40 kg/are. Les conditions de récolte ont été favorisées par les conditions automnales douces d'avant mi-octobre.

Pour le soja, l'automne très doux était propice à la dessiccation des graines et les rendements étaient bons entre 25 et 35 kg/are.

5.4 Protéagineux

La sole de cultures protéagineuses a fortement diminué en 2023 pour atteindre 203 ha. Dans le canton, les cultures protéagineuses sont implantées majoritairement au printemps. Les quantités de protéagineux produites en 2023 sont presque deux fois plus faibles qu'en 2022. De manière générale, les implantations de printemps ont très bien fonctionné, les pois se sont bien développés pendant le printemps pluvieux. Cependant, les fortes chaleurs ont péjoré la floraison dans les parcelles semées précocement. Les herbicides ont été très efficaces. Les sitones ont fait quelques piqûres et il y a eu un peu de

pucerons. Finalement, les rendements étaient très variables selon la date de semis. La féverole a souvent été semée dans l'eau, freinée dans son développement, puis a été prise dans le sec. La floraison a également été fortement péjorée par les fortes chaleurs de juin. Á la fin, les rendements étaient en général mauvais.

5.5 Betteraves

La météo pluvieuse du printemps a rendu les travaux de mise en place très compliqués. Certaines parcelles ont été semées très tard. Dans les sols limoneux, les précipitations suivies d'une longue période sèche ont provoqué du croûtage qui a nui à la levée des betteraves en pinçant les jeunes plantules, mais aussi en empêchant la circulation verticale de l'eau et des nutriments dans le sol. Afin de remédier à cette situation, il a fallu recourir au sarclage dans certaines parcelles. Les surfaces de betteraves sucrières ont augmenté de 50 hectares en 2023 par rapport à 2022, pour s'établir à 575 ha. Le nombre de betteraviers a aussi augmenté et s'élève à 96 en 2023 contre 94 en 2022. Le quota de sucre dans le canton du Jura avoisine les 7'150 tonnes pour l'année 2023. Les conditions d'arrachages ont été particulièrement difficiles cette année en raison de l'automne humide, augmentant aussi fortement la tare totale. Les rendements sont très hétérogènes. Les statistiques des livraisons définitives ne sont néanmoins pas encore disponibles à l'heure d'écrire le présent rapport, la commission des recours n'ayant pas encore clôturé les dossiers. En 2022, 5'630 tonnes de sucre ont été produites dans le canton, avec un rendement moyen de 10,5 tonnes de sucre pour 77 t. de betteraves par hectare. Le taux de sucre moyen s'élevait à 16,0% et la tare totale s'élevait à 10.5%.

Gare de chargement		Betteraves t	Surface ha	Rendement t/ha	Sucre %	Tare tot. %
Jura	2023	n.d.	575	n.d.	n.d.	n.d.
	2022	40’310	525	77	16	10.5
	2021	31’644	550	57	17.4	9.0
	2020	32’428	572	57	17.8	10.0
	2019	34’634	482	71	17.2	10.7
	2018	26’792	492	54	19.8	7.7
	2017	34’574	466	74	18.9	8.6
	2016	19’040	340	56	18.6	7.0
	2015	19’657	338	58	18.7	4.1
	2014	29’421	365	81	17.7	9.9
	2013	20’100	348	78	17.4	8.6
Suisse	2023	1'171’500	16’420	71	15.7	9.5
	2022	1'354’300	15’868	85	15.5	8.3
	2021	1'103’481	16’433	67	16.8	7.0
	2020	1'305’839	17’902	73	16.4	9.0
	2019	1'451’610	17’779	82	16.4	8.3
	2018	1'261’640	18’933	67	17.9	6.6
	2017	1'545’112	19’628	78	17.9	6.6
	2016	1'278’557	19’885	64	17.5	7.6
	2015	1'357’786	20’243	67	18.9	5.0
	2014	1'926'496	21’311	90	17.6	7.3
	2013	1'391’978	20’120	69	17.6	8.8
BIO JU	2023	n.d.	54	n.d.	n.d.	n.d.
	2022	2’063	46	45	14.8	n.d.
	2021	1’250	53	23	16.7	n.d.
	2020	1’087	64	17	16.4	n.d.
	2019	1’412	41	34	17.5	15.8
	2018	791	27	29	19.7	7.6

Source : Sucre Suisse SA

6.1 Production laitière

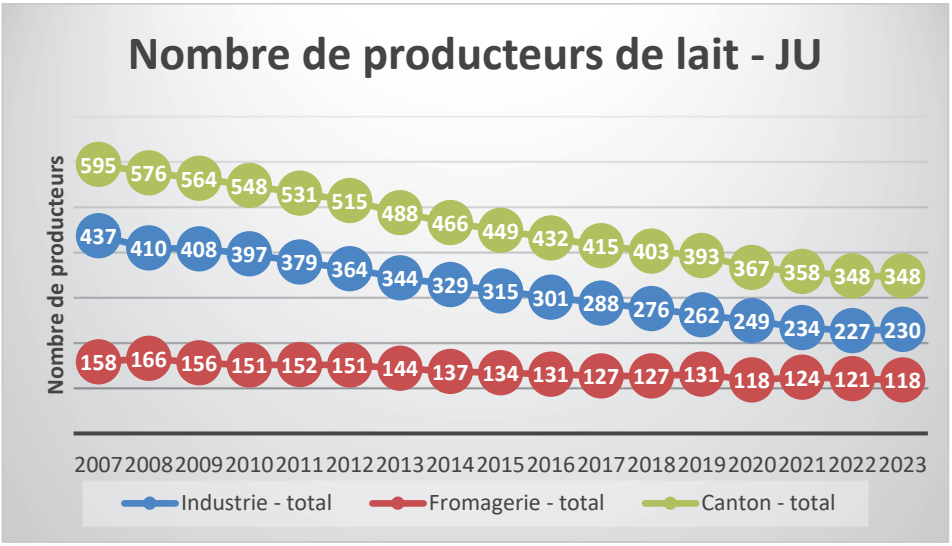

Source : MIBA

Le nombre de fermes laitières est resté stable à 348 unités en 2023. 3 exploitations ont recommencé la production de lait d'industrie et 3 d'entre elles ont arrêté au sein de la filière de lait de fromagerie. 230 exploitations produisent du lait d'industrie (102 en Ajoie, 32 FM et 96 VD) et 118 du lait de fromagerie (41 en Ajoie, 65 FM, 12 VD).

La quantité de lait totale produite dans le canton repart à la hausse par rapport à 2022 (+0.9 millions de kg de lait), année qui avait vu la production baisser fortement. Cependant, cette augmentation ne concerne que le lait de d'industrie, dont la production a augmenté de 1.9 million de kg. La production de lait d'industrie reste ainsi au-dessus des 62 mios de kg (62'031 t), dans la moyenne des années 2020 à 2023. Le volume de lait de fromagerie, malgré une baisse légère en 2023, a lui progressé de 8.5% en douze ans à plus de 29 mios de kg, avec par exemple une augmentation de 24% (+3.2 millions de kg) en douze ans aux Franches-Montagnes.

La moyenne par producteur est en légère hausse à 2616014 kg (en hausse à 269'701 kg en lait d'industrie et en baisse à 245'853 kg en lait de fromagerie). Avec 29,01 millions de kg destinés à la transformation en fromage, la part de lait de fromagerie atteint 31.9% du lait produit dans le canton, contre 33.2% en 2022. Deux hypothèses expliquent peut-être ces chiffres. Le tassement de 2023 en lait de fromagerie fait suite aux restrictions de production dans certains canaux, après une année 2022 où les producteurs notamment de Tête de Moine furent poussés à produire «tout ce qu'il pouvait». De plus, la différence de valeur ajoutée s'étant amoindrie entre les canaux fromagers et d'industrie, l'attrait pour le lait d'industrie n'a pas faibli en 2023. Fait unique depuis 17 ans, le nombre de producteurs de lait d'industrie augmente de 3 unités.

	2007	2012	2015	2020	2022	2023
Total producteurs	595	515	450	367	348	348
Quantités livrées globales (t)	90'827	93'581	94'812	90'727	90'136	91'041
Dont lait de fromagerie (t)	26'486	26'437	25'503	26'720	29'950	29'010
Quantités Ø par prod. (kg)	152'651	81'711	210'694	247'214	259'014	261'614

Au niveau suisse, en 2023 les quantités produites étaient en baisse de 0.5% par rapport à 2022 à hauteur de 3 mia de kg, selon les chiffres cumulés à fin novembre. L'effectif de vaches laitières se situait en décembre 2022 à 523'816 têtes contre quelque 568'000 têtes à fin 2016. Les gains de productivité expliquent en partie cette diminution. Mais comme la perte d'exploitations laitières au niveau national, elle est aussi symptomatique du manque de rentabilité dans ce secteur. L'augmentation relative moyenne des prix ces dernières années ne couvre que partiellement l'augmentation des coûts de production. Cela ne peut rester sans conséquences sur les volumes à terme.

Pour le lait bio, la production annuelle 2023 s'est élevée à 12'725 tonnes dans le Jura, soit 13.8% de la production jurassienne. Au niveau suisse, la production cumulée de lait bio de janvier à octobre 2023 s'est élevée à 229'833 tonnes. Elle était inférieure de 6422 tonnes (–2,7%) à celle de la même période en 2022 et de 12'924 tonnes (−5,3%) à celle de la même période en 2021. Depuis le début de l'année, 210'840 tonnes de lait bio ont été transformées en produits laitiers bio, en légère augmentation par rapport à 2022.

Le prix obtenu pour le lait bio chez mooh atteint 88.9 ct en moyenne sur 12 mois (PSL, novembre 2023). Pour le lait transformé en fromage, les prix relevés par PSL pour la Tête de Moine AOP s'élevaient en novembre 2023 à 85.78 ct par kg en moyenne sur 12 mois et à 90.86 ct pour le Gruyère AOP.

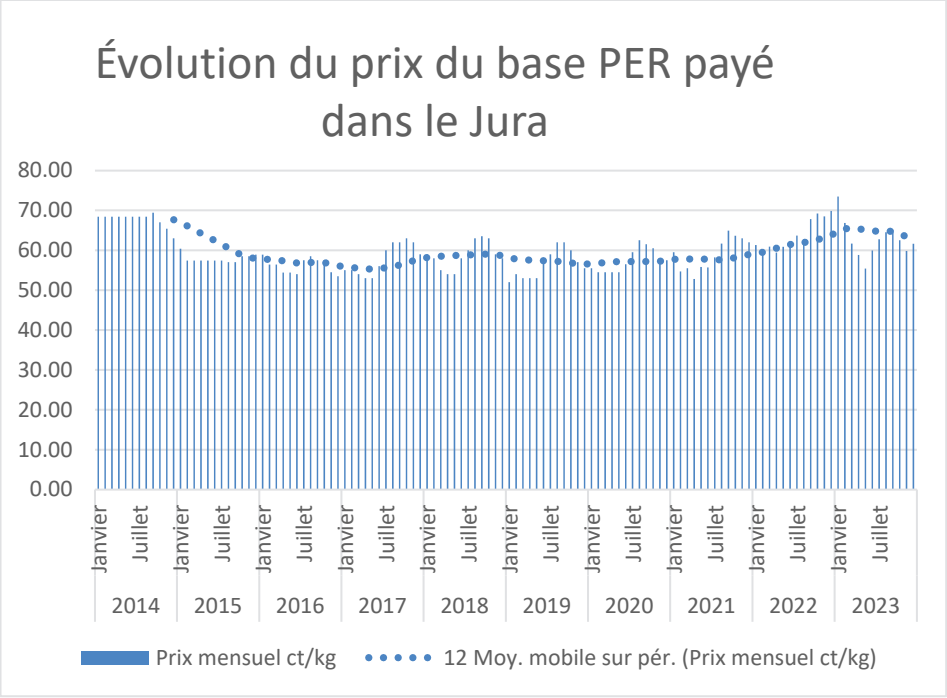

Le prix du lait PER en lait d'industrie dans la région fait lui office d'un suivi au sein de la région par AgriJura, via des données effectives de paies du lait au sein du rayon mooh. Le prix mensuel et la moyenne glissante sur les 12 derniers mois sont intégrés ci-dessous. Le prix du lait moyen s'est stabilisé avant de repartir à la baisse en 2023. Les tensions sur les marchés et la baisse du prix indicatif pour 2024 inquiètent fortement AgriJura. Les volumes de production étant en baisse au niveau nationale, ces décisions nous paraissent incompréhensibles.

6.3 Marchés publics de bétail bovin

Les apports ont été stables avec 3817 bovins commercialisés (-14 par rapport à 2022), soit en moyenne 109 têtes par marché. Le niveau des prix de la viande bovine est lui en baisse pour la première fois en 4 années. Le système d'importation en vigueur mais aussi grâce à la demande soutenue pour la viande indigène ont toutefois permis des surenchères par rapport à la tabelle Proviande totalisant 468'000 fr. (*poids vif net moyen * n. de bêtes * surenchère moyenne*). À relever que les surenchères réalisées peuvent sensiblement différer d'une catégorie à l'autre et surtout d'un marché à l'autre.

		JB	MA	MT	OB	RG	RV	VK	Ø
Prix moyen	2012	5.49	3.07	4.56	4.49	4.30	3.01	2.66	3.58
	2013	5.52	3.26	4.63	4.58	4.46	3.16	2.87	3.74
	2014	5.39	3.70	4.72	4.70	4.46	3.50	3.21	3.92
	2015	5.67	3.95	5.00	4.99	4.87	3.71	3.40	4.17
	2016	5.86	3.65	4.99	5.14	4.92	3.70	3.37	4.18
	2017	6.28	3.84	5.22	5.29	5.11	4.07	3.75	4.57
	2018	6.03	3.74	4.90	4.92	4.73	3.79	3.48	4.22
	2019	5.83	3.99	5.19	5.23	4.93	3.91	3.69	4.38
	2020	6.26	5.00	5.60	5.60	5.40	4.47	4.13	4.83
	2021	6.71	4.85	5.93	5.92	5.67	4.59	4.24	5.12
	2022	6.61	4.90	5.84	6.08	5.74	4.63	4.40	5.18
	2023	6.39	4.28	5.60	5.78	5.41	4.50	4.20	4.91
Enchère moyenne	2012	0.19	0.17	0.04	0.02	0.04	0.12	0.24	0.17
	2013	0.23	0.10	0.07	0.06	0.12	0.16	0.23	0.19
	2014	0.23	0.18	0.09	0.13	0.15	0.18	0.27	0.22
	2015	0.30	0.33	0.12	0.21	0.20	0.24	0.36	0.29
	2016	0.42	0.30	0.17	0.17	0.26	0.26	0.39	0.34
	2017	0.51	0.36	0.11	0.10	0.20	0.34	0.43	0.35
	2018	0.37	0.33	0.07	0.06	0.12	0.30	0.30	0.23
	2019	0.38	0.31	0.07	0.02	0.14	0.32	0.40	0.30
	2020	1.00	0.35	0.29	0.29	0.31	0.48	0.52	0.51
	2021	0.57	0.65	0.31	0.21	0.27	0.37	0.41	0.37
	2022	0.48	0.15	0.21	0.11	0.24	0.36	0.39	0.33
	2023	0.19	0.05	0.14	0.07	0.15	0.25	0.32	0.23
Nombre de bovins	2012	508	21	314	246	578	184	1957	3808
	2013	558	27	302	229	636	163	2089	4004
	2014	454	22	251	255	680	164	1921	3747
	2015	464	23	283	285	654	151	2013	3873
	2016	515	15	277	313	605	195	2144	4064
	2017	569	18	305	416	661	173	2126	4268
	2018	454	9	227	475	698	131	2174	4168
	2019	496	8	200	453	728	166	2269	4320
	2020	430	1	110	446	588	127	1917	3619
	2021	480	2	184	509	663	146	1840	3824
	2022	425	1	166	506	677	156	1900	3831
	2023	374	2	119	528	707	151	1936	3817

Les marchés connaissent donc une bonne situation mais rien n'est cependant acquis. En ce sens, les aides cantonales sont justifiées non seulement pour inciter les producteurs à fréquenter les marchés, mais surtout comme soutien à l'élevage dans son ensemble, compte tenu du fait que les contributions sont différenciées entre les catégories et selon les certificats d'ascendance. La plus-value des marchés reste la transparence des prix. Cette fonction est vitale afin de ramener une partie plus importante du prix final payé par le consommateur directement au producteur. Les marchés publics et autres systèmes d'enchères ont cette fonction de lutte contre les marges de la chaîne de transformation dignes d'un marché concurrentiel qui dysfonctionne. En 2023, la manne financière cantonale était de l'ordre de 540'000.-. À la suite du Plan équilibre 22-26 du Jura, le soutien ne sera plus que de 350'000.- dès 2024.

La place de marché de Porrentruy totalise le plus d'apports et est en forte augmentation en 2023, avec un marché de plus que Glovelier. Glovelier a vu moins de bête être commercialisées en 2022. Les apports sur Saignelégier sont identiques à 2022, évitant de s'inscrire dans la tendance baissière des dernières années. L'arrêt du versement de la contribution cantonale pour le marché de Tavannes pourrait redynamiser légèrement la place du chef-lieu franc-montagnard.

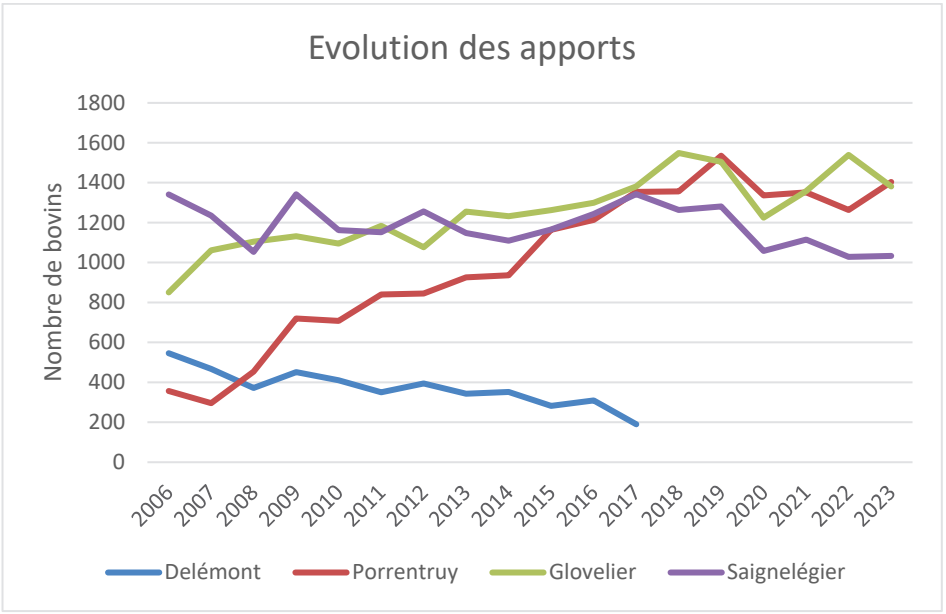

6.4 Marchés de moutons

Statistique 2023 des marchés de moutons

Catégorie	Nombre	PV brut moyen	Déduction moyenne	PV net moyen	Prix moyen
		Kg	Kg	kg	Fr./kg PV net
Agneaux LA < 43 kg	142	43.75	3.08	40.67	6.34
Moutons 4 à 8 pelles SM4	1	47.00	5.00	42.00	3.30
Moutons 2 pelles SM2	41	80.55	5.52	75.03	3.04
Agneaux pâturages WP	69	35.76	3.08	32.68	5.12
TOTAL	**253**				

6.5 Élevage chevalin

Baromètre du marché, la liste des chevaux a vu 32 sujets transités et être vendus par ce biais. Le prix moyen est en progression par rapport à l'année précédente (10'0170). 75% des chevaux vendus sont restés en Suisse, 21% partirent en France et 3.5% en Belgique (1 cheval sur les 28 notifiés). Les clients ont acquis leur cheval principalement pour pratiquer l'attelage et/ou l'équitation. Étant donné que les jeunes chevaux ont pu être vendus facilement, peu de sujets étaient disponibles pour le projet «FM en manèges». Au total, 13 chevaux ont été placés et 8 ont été vendus durant leur séjour. Même limités, ces chiffres démontrent le succès de ce créneau. Le canton du Jura reste l'unique participant au projet. Le projet «Voltero», qui a pour but d'encourager les centres d'hippothérapie et les thérapeutes à utiliser des chevaux FM, a vu 1 cheval vendu via ce biais. En 2023, la tente des chevaux à vendre fut à nouveau annulée par la FJEC, la bonne tenue du marché en début de printemps ayant provoqué une disponibilité limitée des chevaux sur le marché à l'été.

7 Structure et projets AgriJura

7.1 Comité

Au cours de ses onze séances, le comité s'est penché sur différents sujets, notamment:

- Le Plan équilibre 22-26 du Canton du Jura, la refonte des soutiens à l'élevage et de la caisse des épizooties
- Le crédit cadre agricole pour 2026 à 2029
- Les évolutions concernant les Grands prédateurs
- Le budget 2024 de la Confédération
- La campagne Perspective
- L'inflation et l'augmentation des coûts de production
- La répartition des marges, particulièrement dans le marché laitier
- Le Plan climat cantonal
- La révision du CFC
- La reconnaissance des baux pour des parcelles situées en France
- Les Portes ouvertes à la ferme et la Foire du Jura
- Les dépannages agricoles par Terrentraide
- Le Projet de bâtiment à Glovelier
- Le fonctionnement interne d'AgriJura

Fin 2023, AgriJura comptait 850 membres.

7.2 Animation rurale et sociétés régionales

Le tournus des activités des sections a suivi son cours. La journée des écoliers, prévue initialement aux Franches-Montagnes et organisée par l'APJ, a néanmoins été repoussée d'une année afin de permettre aux Paysannes et à leur nouveau comité de se réorganiser pour cette journée. Le tournus sera aussi revu en 2024 puisque les portes ouvertes à la ferme prévues en Ajoie seront repoussées en 2025 afin de coïncider avec les 50 ans d'AgriJura.

	Portes ouvertes	Rien	Ecoliers (organisation APJ)	Excursion	AG AgriJura (tournus différent)
2022	CDD	FM	Ajoie	VD	FM
2023	VD	CDD	-	Ajoie	Ajoie
2024	-	VD	FM	CDD	VD

Les rencontres annuelles de fin d'année ont eu lieu entre fin novembre et début décembre dans les 4 sections et ont connu une bonne participation. Ces rencontres sont l'occasion de faire le point sur l'année écoulée, la politique

agricole et les projets en cours dans un cadre moins formel que lors de l'assemblée générale.

Ajoie. Le comité de la section Ajoie a débuté l'année par l'organisation de l'assemblée générale à Alle. Durant l'année, le comité s'est réuni à plusieurs reprises pour faire le point sur les actualités agricoles. Il a entre autres répondu à une consultation de la ville de Porrentruy concernant la conception d'évolution du paysage de Porrentruy. La section a rappelé que la gestion du paysage au niveau agricole est déjà fortement réglementée au niveau fédéral et cantonal et qu'elle recommande donc d'éviter toutes obligations/interdictions touchant de près ou de loin les milieux agricoles sur la commune de Porrentruy. En fin d'année, ce sont les annonces de fermetures de deux abattoirs en Ajoie qui ont interpellé et inquiété les membres de la section. Une solution devra être trouvée à l'avenir pour éviter d'autres cessations d'activité des abattoirs ajoulots. Le comité se penchera sur cette thématique lors des premières séances de 2024. La section Ajoie a organisé la sortie des membres d'AgriJura le 23 novembre 2023. Les membres ont pu découvrir l'entreprise *Feldschlössen* à Rheinfelden ainsi que le domaine agricole de l'école d'agriculture de Bâle-Campagne *Ebenrain* à Sissach.

Clos du Doubs. Lors de ses séances 2023, le comité de la section Clos du Doubs s'est penché notamment sur les thématiques suivantes: climat et adaptation aux changements, protection des troupeaux dans et hors étables, espace réservé aux eaux, politique agricole, hausse des charges (inflation), désertes agricoles (état des chemins), plantes invasives, problèmes de sangliers. La section a aussi proposé diverses mesures pour la nouvelle convention programme 2025-2028 du parc du Doubs qui était en consultation durant la première partie de l'année 2023.

Franches-Montagnes. La section taignonne participe chaque année au cortège du Marché-Concours de Saignelégier avec son traditionnel char. La structure mettait cette année en lumière les productions locales et régionales et remerciait les consommateurs pour leurs achats locaux. Comme la section Clos du Doubs,

les membres du comité des Franches-Montagnes ont pu participer à la consultation du parc du Doubs en proposant différentes mesures telles que sensibilisation contre les déchets sauvages et mise à disposition de perchoirs à rapaces.

Vallée de Delémont. La section de la vallée de Delémont a clôturé le tournus de l'organisation des portes ouvertes avec l'événement qui a eu lieu le 4 juin sur trois exploitations de Courroux et Courcelon. Grâce à un temps radieux et à la proximité de la ville de Delémont, plus de 2'500 personnes ont participé à cette magnifique journée. Plus de la moitié du public ne provenait pas du tout du monde rural et a énormément appris de son passage sur les exploitations des familles Balmer, Chételat et Eicher. Les visiteurs ont pu découvrir différentes productions telles que production laitière de chèvres et de vaches, production de viande bovine, élevage de chevaux ainsi que grandes cultures. Parallèlement à l'organisation des portes ouvertes, le comité de la section s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année et a évoqué différents thèmes.

Jeunes agriculteurs. Le groupe des jeunes agriculteurs jurassiens (JAJ) a organisé une soirée à thème pour aborder le sujet du transfert d'exploitation agricole dans le cadre familial. La soirée a été très suivie. La sortie du groupe s'est déroulée en décembre et a amené les visiteurs à la découverte de l'agroscope de Changins avec une présentation sur la sélection des blés, ainsi qu'au séchoir d'Orbe. Le comité des jeunes agriculteurs s'est réuni à plusieurs reprises et a en outre été très actif en marge des élections fédérales avec une publication d'un *JAJ Info* sur ce thème. Le groupe a aussi été actif au niveau des

réseaux sociaux, sur ses pages Facebook et Instagram. En début d'année 2024, le comité des JAJ se penche sur sa vision de la politique agricole à l'horizon 2030 qu'il transmettra via la COJA (comité des jeunes agriculteurs suisses).

Paysannes Jurassiennes. L'association des paysannes jurassiennes a vécu une année 2023 intense. Le 14 mars, lors de sa 42e assemblée générale, le comité s'est vu complété par de nouvelles membres dynamiques et motivées. La présidence a été reprise par Madame Edwige Steulet, succédant à Madame Corinne Gerber, remerciée pour son travail mené à la tête de l'APJ durant de nombreuses années. Cette assemblée fut riche et rassembleuse. Pour le plus grand bonheur de l'APJ, une multitude de paysannes y ont assisté, marquant ainsi un tournant dans son histoire et révélant un avenir prometteur pour l'association.
Les médias se sont intéressés à la place occupée par ces dernières dans l'agriculture et aux valeurs qu'elles tiennent à défendre. C'est pourquoi, les sollicitations médiatiques ont fourmillé tout au long de l'année: articles de presses, émissions radios telle que *RFJ s'invite à la ferme* et bien d'autres encore.
Fermement engagée à défendre la place des paysannes dans l'agriculture jurassienne, l'APJ les a représentées lors de diverses manifestations. Concrètement, sa participation aux traditionnelles portes ouvertes à la ferme aux côtés d'AgriJura a rencontré un franc succès. Lors de cette journée sur trois exploitations de Courroux et Courcelon le 4 juin dernier, plus de 2'500 personnes ont découvert l'agriculture jurassienne.
En tant qu'association féminine, l'APJ a également accepté l'invitation à la manifestation de la grève des femmes. Là encore, les objectifs étaient de faire découvrir les buts et les valeurs de l'association, d'affirmer la volonté de défendre les droits des paysannes en solidarité avec les femmes du monde entier.
Un travail considérable concernant l'identité visuelle de l'APJ s'est mis en place. Ainsi, les couleurs éclatantes d'une première banderole ont été affichées sur le stand des paysannes lors de la Fête de la Forêt en septembre au Mont de Coeuve. Un grand nombre de membres investies ont préparé des pâtisseries. Force est de constater que l'abeille besogneuse de ce nouveau design symbolise cet esprit de groupe et le travail d'équipe. Cet accomplissement répond au constat de l'APJ «Nous manquions de visibilité et d'une image correspondant à nos nouvelles perspectives de communications!» L'aboutissement de ce style moderne a donné naissance à des T-shirts aux slogans personnalisés, une manière de représenter la paysanne dans toute sa diversité.

Toujours dans le but de fédérer les paysannes, de nouveaux moyens de communication ont été exploités. Ainsi, un groupe WhatsApp 100% féminin a été créé: un canal professionnel direct visant à transmettre des informations clés. Aussi, le développement des réseaux sociaux continue, avec plus de 450 followers sur Facebook et 400 sur Instagram. En outre, la page internet figurant sur le site d'AgriJura a bénéficié d'une mise à jour et s'est offert une petite beauté. «Mesdames, osez!» Credo 2023 de l'APJ, ce principe visant à mettre en lumière les paysannes de la région a pris sens au concours suisse des produits du terroir grâce à l'exposition de portraits d'agricultrices. Une manière ludique d'expliquer au consommateur que derrière chaque ingrédient composant les fameuses striflates se cache une productrice régionale.
Dans le cadre d'octobre rose, une petite délégation s'est rendue à la foire du Jura. Un jeu concours y était proposé afin de favoriser les contacts avec le public. Paysannes mais avant tout femmes… un don en faveur de la recherche contre le cancer du sein a été fait.
2023: Un millésime placé sous le signe de la visibilité, la valorisation et la communication.
Ensemble, poussons la porte de 2024 et continuons à cultiver le champ des possibles. Comme le disait Saint-Exupéry: «pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible.»
(texte: rapport annuel APJ)

7.3 Réseaux écologiques

Au nombre de 7, les réseaux écologiques portés par AgriJura totalisent 666 adhérents. Les séances d'informations annuelles sur les écoréseaux n'ont pas été organisées en 2023. En effet, il n'y avait pas de grands changements prévus dans les différents réseaux et une séance d'info n'était dès lors pas nécessaire. Début 2024, AgriJura répondra à la consultation qui traitera entre autres de la fusion prévue entre les *écoréseaux* et les projets *Qualité du paysage*. La mise en œuvre de cette fusion est prévue pour 2027.

Durant l'année, des informations sont transmises par les canaux d'AgriJura (lettres et SMS).
La FRI, mandatée pour la mise en œuvre des projets, est régulièrement sollicitée par des exploitants sur les mesures à mettre en œuvre ou les améliorations possibles.
Les biologistes de la FRI, Luc Scherrer et Yann-David Varennes sont les répondants pour toute question en lien avec la mise en œuvre des réseaux.

Situation 2023 des réseaux écologiques portés par AgriJura

Surfaces en ha *Arbres en unités*	Nombre d'agriculteurs	Surfaces promotion biodiversité (SPB)	Total contributions versées (en Fr.)	Arbre fruitier haute-tige	Arbre isolé	Jachère florale	Ourlet	Prairie extensive	Prairie peu intensive	Pâturage extensif	Pâturage boisé	Pré à litière	Haie, bosquet et berge boisée
TOTAL	**666**	**4149**	**3 291 905**	**33 570**	**2 551**	**66**	**6**	**1696**	**392**	**1003**	**385**	**24**	**203**
Ajoie+	116	823	754 845	6 467	214	17	1	540	46	118	1	1	44
Baroche +	82	713	518 585	13 743	451	8.6	0	266	24	242	0	2	23
Vallée de la Sorne	75	397	322 360	2 774	434	4.3	1	176	31	103	12	2	32
Franches-Montagnes	205	1 015	756 550	1 121	55	0	0	198	246	149	357	13	40
Haut-Plateau	60	444	293 365	3 115	800	0	0.3	103	20	247	11	1	18
Haute-Ajoie	55	397	336 720	2 290	230	24	0.7	215	9	91	3	0	27
Vendline-Coeuvatte	73	360	309 480	4 060	367	12	3	198	16	53	1	5	19

Données issues du porteur de projet. Des différences d'arrondis sont possibles.

7.4 FarmX, la plateforme de location de matériel agricole

La plateforme a bouclé sa cinquième année d'activités. Le développement de la plateforme a nécessité des investissements pour une meilleure stabilité de l'application, l'implémentation de fonctionnalités et répondre aux attentes et besoins des utilisateurs. Le nombre de réservations qu'affiche la plateforme montre qu'elle est fortement sollicitée (près de 80'967 réservations à fin 2023) et les retours d'utilisateurs se révèlent très positifs. Un certain rythme de croisière est atteint avec près de 20'000 réservations annuellement. Le nombre de machines publiées, reste lui, encore insuffisant. Chaque exploitation agricole devrait réfléchir aux machines susceptibles d'être mises en location ou à tout le moins partagées avec certains collègues (mise en location limitée possible sur FarmX). Les thématiques politiques actuelles poussent également au développement de FarmX. Cette dernière a notamment vu l'arrivée de pendillards mis récemment à disposition. L'agriculture de précision et ses machines souvent onéreuses devraient également favoriser l'économie de partage. Le fonctionnement et l'autonomie de la plateforme sont depuis 2021 assurés par FarmX Sàrl, en main des associés (AgriJura, Prométerre, Maschinenring et Seccom). En 2023, des discussions avec GVS agrar se sont tenues. Elles devraient déboucher sur une entrée de la société dans le capital de FarmX à hauteur des 4 fondateurs de la société. Déjà présente avec sa filiale Hadorn, GVS esquisse une utilisation accrue de FarmX pour l'ensemble de ses machines en location ou à l'essai.

7.5 AgroImpact

Les chambres romandes d'agriculture ont lancé en partenariat avec les milieux de la recherche, les organisations environnementales, l'industrie et les organisations de producteurs, l'association AgroImpact. Cette association a pour but de mettre à disposition des exploitations et de la filière alimentaires les outils pour quantifier et valoriser au mieux les efforts fournis par les agriculteurs dans

le domaine de la durabilité. Prenant non seulement en compte les émissions CO_2 d'une exploitation, mais aussi la capacité de stockage de ses sols, la certification CimaCert d'une exploitation doit permettre à terme de valoriser financièrement les efforts de l'agriculture. La réduction de l'empreinte carbone doit rester au sein de la filière alimentaire, plutôt que bénéficier à d'autres secteurs économiques via des crédits carbone. AgroImpact, grâce à ses spécialistes du domaine agricole, travaille pour:

- Valoriser les efforts des familles paysannes,
- Promouvoir le progrès continu vers des pratiques agricoles durables
- Favoriser l'adoption de techniques agroécologiques.

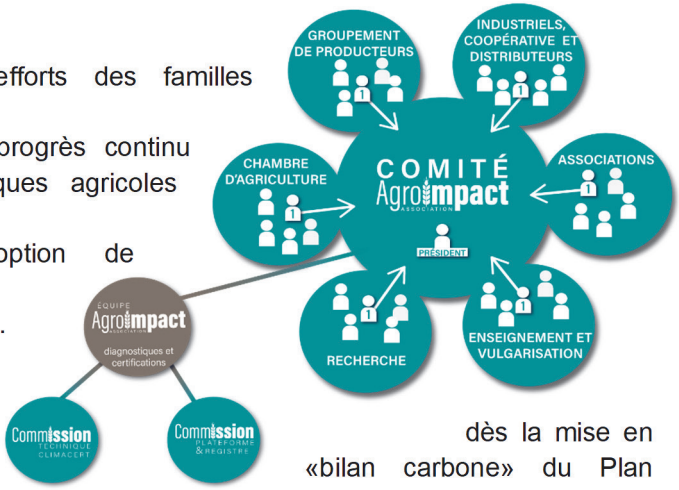

Le dispositif se déploiera dans le Jura dès la mise en œuvre de la mesure «bilan carbone» du Plan climat soutenant financièrement les exploitations avec une volonté de participer. Le dispositif est organisé sur une base volontaire.

7.6 Vaches mères

Les accidents dramatiques de 2022 ont poussé les organisations agricoles, les milieux touristiques, le Parc du Doubs, Jurarando et le service de l'économie rurale à mettre sur pied une action de communication commune pour sensibiliser aux dangers, mais surtout au respect

des règles lors de la traversée de pâturages avec des vaches mères. Cette communication axée grand public a eu un fort écho médiatique et a permis de rappeler les règles de base, ainsi qu'à démocratiser le matériel d'information auprès des détenteurs d'animaux.

7.7 50e anniversaire d'AgriJura

AgriJura fêtera son demi-siècle en 2025. Afin de marquer l'événement, différentes actions seront mises en place en 2025 et en marge de cette année. Une délégation de membres des comités d'AgriJura et des sections régionales a préparé une feuille de route pour l'occasion, qui prévoit notamment les actions suivantes:

• Redéfinir la vision d'AgriJura à l'horizon 2050.
• Rafraîchissement du site internet.
• Journée des écoliers avec concept qui pourrait être repris chaque année.
• Portes ouvertes à la ferme et fête des paysans en Ajoie. Les portes ouvertes 2024 seront remplacées par la tournée de Christophe Meyer.
• Assemblée générale, version 50 ans (vendredi 7 mars 2025) au Clos du Doubs.
• Inauguration des nouveaux locaux à Glovelier.
• Clips vidéo qui retracent 50 ans d'histoire et qui sensibilisent, éduquent et accompagnent le plus grand nombre face aux enjeux qui nous attendent et qui conditionnent la politique agricole jurassienne.
• Fil rouge tout au long de l'année qui rapproche les consommateurs des agriculteurs.
• Événement technique pour mettre un thème en avant. Expliquer le fonctionnement et les rouages des décisions politiques agricoles.
• Réseaux sociaux: photos du paysage jurassien des 50 dernières années. Montrer comment l'agriculture façonne le paysage.

8 Terrentraide Sàrl

En 2023 Terrentraide Sàrl a pris un nouveau tournant en fidélisant un dépanneur en la personne de Fabian Bottelli. Actif depuis le mois d'avril, il a permis de pallier toutes les situations critiques et de doubler le nombre de jours de dépannage agricole. Lors de périodes de fortes demandes, notamment durant les vacances, les exploitants ont dû parfois faire appel à leurs connaissances. Le groupe de dépanneurs et dépanneuses reste actif et s'avère être un complément important à l'activité de Fabian Bottelli. En 2024, AgriJura va continuer à démarcher de potentiels nouveaux dépanneurs et dépanneuses, afin d'assurer un service digne de ce nom. Des synergies sont aussi en construction avec Miba qui souhaitent assurer le dépannage dans la filière laitière sur l'ensemble de son rayon d'activités.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Demandes de dépannage	**13**	**20**	**23**	**18**	**22**	**15**
Dépannage effectué	8	11	10	4	11	14
Mise en relation	2	6	5	6	7	3
Pas de solution	2	2	2	4	2	1
Annulé	1	1	3	6	2	0
Nombre d'exploitations abonnées	38	43	40	41	42	46
Jours de dépannage effectués	133	126	45	38	105	223

emmental assurance

agrisano
Pour l'agriculture!
Toutes les assurances à portée de main.

Assurances de personnes	Assurances de choses et sur le patrimoine
• Caisse maladie (assurance de base et complémentaires) • Indemnités journalières maladie/accident • Risque / assurance-vie • Prévoyance vieillesse • Protection juridique	• Inventaire ménage • Inventaire de l'exploitation • Bâtiments • RC privée et d'entreprise • Véhicules et casco machines • Bétail • Panneaux photovoltaïques

Les primes 2023 de l'assurance de base se sont stabilisées et n'ont pas augmenté (2022: 8%). 167 assurés ont, tout de même, résilié leurs contrats, majoritairement des personnes non agricoles. Pour 2024, une baisse des primes de 2% et le lancement d'un nouveau produit (AGRI-smart 100% numérique) ont fortement augmenté le nombre d'assurés.

L'effectif du nombre d'assurés pour les assurances LCA est stable. Pour rappel, les assurances complémentaires (de soins, indemnité journalière, etc.) sont réservées à la population agricole ou para-agricole. Elles bénéficient de nombreux avantages et de bons rapports qualité/prix.

Assurances	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Diff.
Base LAMal	1315	1062	996	*1115*	1'673	3'185	1'611	1'181	1'014	***- 167***
Compl. AGRI-spécial (LCA)	744	768	725	*712*	712	731	739	742	738	***- 4***
Indemnité journalière	350	366	386	*382*	390	396	390	406	420	***+ 14***
AGRI-protect (protection juridique)	258	274	280	*277*	278	291	288	289	289	***+ 0***

Situation au 1.1

Les couvertures spécifiques au monde agricole, via les produits Agrisano et Emmental, offrent des prestations avantageuses et sur-mesure pour les familles paysannes. 40 exploitations agricoles ont sollicité un conseil global pour vérifier leur portefeuille d'assurances et les solutions de prévoyance.

En complément aux conseils globaux fournis, Prestaterre collabore étroitement dans les dossiers particuliers qui nécessitent une participation et une analyse plus spécifiques (dissolution d'associations, divorces, décès, etc.)

309 personnes sont assurées en 2b ou 3b (2022: 295). Ces assurances permettent de s'assurer en cas d'invalidité, de décès, tout en proposant la possibilité de cotiser à une prévoyance de vieillesse.

En 2023, Prestaterre a étroitement collaboré avec un peu plus de 340 entreprises (agricoles, para-agricoles et autres), pour la gestion des assurances de leur exploitation.

Année	LPP		LAA		IjM	
	Salaires assurés	**Primes**	**Salaires**	**Primes**	**Salaires**	**Primes**
2011	1'109'684.-	131'026.85	3'342'734.-	179'357.10	3'531'139.-	24'080.20
2012	1'173'813.-	137'856.85	3'533'403.-	189'567.40	3'729'815.-	25'364.00
2013	1'213'142.-	150'379.30	3'665'186.-	193'614.70	3'880'153.-	25'905.00
2014	1'236'782.-	162'390.00	3'983'761.-	207'512.00	4'289'674.-	28'587.00
2015	1'323'795.-	154'100.55	4'200'866.-	217'441.40	4'335'906.-	28'645.80
2016	1'353'734.-	160'868.00	4'580'225.-	225'089.70	4'881'109.-	33'520.80
2017	1'501'515.-	182'834.70	4'977'226.-	238'627.90	5'282'840.-	51'133.60
2018	1'555'983.-	188'099.55	5'495'045.-	259'633.10	5'806'008.-	56'861.00
2019	1'687'710.-	203'489.05	5'727'584.-	266'667.40	6'061'136.-	59'681.90
2020	2'282'626.-	293'946.25	6'344'539.-	302'438.30	6'585'111.-	64'978.40
2021	2'527'280.-	317'580.70	7'056'982.-	344'786.50	7'262'854.-	71'480.50
2022	**2'789'754.-**	**343'572.25**	**8'034'851.-**	**438'723.60**	**8'024'981.-**	**78'701.70**

10 Service juridique

Depuis le 1er janvier 2021, AgriJura propose une prestation de renseignement juridique limitée, pour autant que les personnes qui sollicitent cette prestation s'affilient à Agri-protect d'Agrisano. Cette assurance de protection juridique peut compter sur les compétences de la Société rurale de protection juridique (Prométerre). À noter que l'objet pour lequel le renseignement juridique est sollicité n'est pas couvert par la protection juridique qui ne couvre que les nouveaux cas qui se produisent après signature du contrat d'assurance. Relevons également qu'Agri-protect est conçue dans un esprit de défense professionnelle et ne couvre par conséquent pas les litiges entre paysans. La complexité du droit justifie pleinement de disposer d'une protection juridique.

AGRI-PROTECT	Dossiers ouverts	Droit des contrats	Droit administratif	Droit des assurances	Responsabilité civile / droits réels	Droit successoral	Constructions, aménagement du territoire	Droit pénal	Circulation routière	Dossiers en cours
2013	7	4	2	1						24
2014	9	5		1		1	2			18
2015	10	3	5	1	1					17
2016	11	1	3	3				2	2	
2017	6	1	5							14
2018	7	4	2					1		16
2019	6	1	2	2	1					16
2020	13	5	5	1				1		19
2021	6	1	2	2				1		13
2022	3	1			1		1			10
2023	8	4	1	2		1				11

Les effectifs concernant la formation sont réjouissants. 54 candidat-e-s sont inscrits au brevet agricole, dont 10 en 1re année. 101 apprentis suivent actuellement les cours de CFC et 10 les cours AFP. La révision de la formation est en cours avec une entrée en vigueur prévue en 2026. Le CFC se fera en 3 ans avec une 4e année avec orientation à choix facultative.

Concernant la formation continue, l'offre est renouvelée avec 70 cours. Lors de l'élaboration de son programme, la FRI a à nouveau associé les chambres d'agriculture pour définir les thèmes. Les cours mettent l'accent sur l'accompagnement des changements, l'actualisation dans les techniques de production et la maîtrise des coûts, la valorisation des produits et la création de valeur ajoutée. Le numérique est aussi davantage utilisé avec des informations mises en ligne sur internet et des cours en ligne par visioconférence.
AgriJura est impliquée dans les activités de la FRI au travers de sa représentation au Conseil de fondation mais aussi via la collaboration sur des projets communs.

Nombre d'élèves jurassiens

Désignations	91/92	95/96	00/01	05/06	10/11	17/18	19/20	20/21	21/22	22/23	**23/24**
Agropraticien AFP					3	3	3	6	6	8	10
Agriculteur CFC	88	62	57	77	71	56	53	62	57	100	101
Ecole de chefs d'exploitations (brevet et maîtrise agricoles)	21	13	13	16	25	29	26	39	45	62	54
Employé-e en intendance AFP					8	10	7	7	7	10	7
Gestionnaire en intendance CFC	-	8	23	48	33	35	37	32	32	37	42
Formation de la paysanne (brevet)	-	-	-	13	5	17	17	17	13	24	28

12.1 Foire du Jura

L'agriculture a repris ses quartiers au cœur de la Foire du Jura, sous l'égide d'AgriJura et de ses partenaires du 20 au 28 octobre dernier. La manifestation a bénéficié d'un nouveau souffle puisqu'une nouvelle association a repris l'organisation de la Foire, provoquant un nouvel élan pour la manifestation. Ce sont plus de 56'000 visiteurs qui ont parcouru l'espace agricole et qui ont pu se familiariser avec le stand d'AgriJura dédié au thème de la biodiversité ainsi qu'avec les différents animaux de la ferme présents sur l'exposition. Pour faire rayonner l'Espace agricole au-delà de la Foire, une émission quotidienne sur RFJ, diffusée pendant six jours, a permis de faire découvrir aux auditeurs les principales productions agricoles jurassiennes avec différents intervenants.

Image : Montage de l'Espace agricole avec l'aide des membres des cumas de Courcelon, Val-Terbi et Pleigne.

12.2 Journée Portes ouvertes à la ferme

La quatrième journée nationale des portes ouvertes à la ferme, qui clôt le premier tournus entre les 4 sections d'AgriJura, s'est déroulée le dimanche 4 juin dans trois exploitations de Courroux et Courcelon. Plus de 2'500 personnes ont pris part à cette magnifique journée qui a donc connu un énorme succès. La proximité de la ville de Delémont a fait

qu'une grande partie du public de la journée ne provenait pas du monde agricole. Accueillir la population sur son exploitation et ainsi donner une image sympathique et réaliste de l'agriculture est le meilleur remède contre le manque de compréhension. L'évènement vise à recontextualiser la production agricole, de même qu'à favoriser le dialogue et la compréhension entre consommateurs et producteurs. Les Portes ouvertes se démarquent en faisant découvrir les coulisses du métier, en expliquant ce que l'on produit et comment on le produit. La formule choisie, concentration de la fête dans une région et parcours passant par plusieurs fermes, a été un succès indéniable et le travail réalisé par les bénévoles y est pour beaucoup.

12.3 Brunch du 1er août

Mardi 1er août, 262 familles paysannes en Suisse ont ouvert les portes de leurs exploitations à l'occasion du Brunch de la fête nationale. Dans le Jura, six exploitations ont invité le public à déguster les produits du terroir et se rapprocher un peu plus de l'agriculture. L'intérêt pour cette manifestation est toujours grandissant. Grâce aux saveurs de la ferme, le public est séduit par les papilles et a la possibilité de déguster des produits de la région.

12.4 RFJ s'invite à la ferme

En plus des 6 émissions RFJ en direct de la Foire du Jura, AgriJura a organisé, en collaboration avec la radio locale, 3 émissions *RFJ s'invite à la ferme*. Trois exploitations ou organisations ont présenté leurs productions en direct. Sur 3 mercredis entre le 4 et le 18 octobre, les auditrices et auditeurs ont pu découvrir les coulisses d'une exploitation à une période de forte audience entre 16h et 18h. Présenter ce que l'on produit, ce que l'on met en place pour une production durable (environnement, bien-être animal), diversité des activités, savoir-faire, enjeux de l'agriculture, origine de nos denrées alimentaires, ce que le consommateur a à gagner d'acheter local et indigène: autant d'éléments que

l'émission *RFJ s'invite à la ferme* a pu aborder lors des différents passages à l'antenne.

12.5 Capsules TV

Sous le titre «Terre à Terre» et en collaboration avec Rossé Communication Productions, AgriJura a publié une quatrième saison de reportages TV mettant en scène un-e exploitant-e expliquant une facette de sa production. Le but est de donner la parole aux praticiens et d'utiliser ces vidéos sur les réseaux sociaux. Vous trouverez tous les épisodes des saisons 1 à 4 de cette série sur la page Facebook d'AgriJura (https://www.facebook.com/agrijura/).

12.6 Autres activités

Durant l'année 2023, trois pages «Fenêtre sur la campagne» ont été produites et publiées dans *Le Quotidien Jurassien* comme projet complémentaire cantonal «Paysannes et paysans suisses, pour vous».

En collaboration avec la CAJB, AgriJura était aussi présente à la fête de la tête de moine, les 6 et 7 mai. Les visiteurs ont pu se familiariser avec les animaux de la ferme et diverses thématiques en lien avec la détention animale. L'événement a attiré plus de 14'000 personnes.

PUBLIREPORTAGE

Fenêtre sur la campagne

UNE PAGE RÉALISÉE PAR AGRIJURA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Agriculture

Carbone et changement climatique

L'agriculture est directement impactée par le changement climatique. Les événements météorologiques extrêmes mettent à mal les cultures et les productions fourragères. Le secteur agricole est pourtant injustement pointé du doigt dans les discussions sur le climat, particulièrement avec la détention de bovins. La première ligne face au changement climatique, l'agriculture a tout à gagner en identifiant les sources d'émissions de gaz à effet de serre et en prenant les mesures nécessaires pour les réduire.

Le carbone se trouve naturellement dans l'atmosphère sous forme de dioxyde de carbone (CO_2). Sans CO_2, les plantes ne pourraient pas se nourrir et il n'y aurait pas de vie sur terre. Le dioxyde de carbone est aussi un des responsables de

L'élevage de bovins contribue grandement à la mise en valeur des surfaces herbagères. En effet, grâce à leurs 4 estomacs, les bovins et autres ruminants peuvent digérer la cellulose contenue dans les plantes et la transformer en énergie pour leur croissance ainsi qu'en viande ou en lait. **La surface agricole de la Suisse étant recouverte à 70% d'herbages permanents, la garde d'animaux a toute son importance dans notre pays.** Sans animaux, les surfaces en herbe ne pourraient pas être mises en valeur. L'élevage fait ainsi parti d'un cycle fermé, où les déjections des animaux servent d'engrais aux surfaces qui produiront le fourrage. Le carbone est lié à ce cycle, puisque le méthane produit lors de la digestion des sucres sera transformé en CO_2, qui servira lui-même de nourriture aux plantes. De plus, le fumier émis par les animaux

ment réduits. Cette baisse du nombre de bovins pourrait devenir problématique à l'avenir puisque certaines surfaces qui ne peuvent être mise en valeur que par des ruminants et difficiles d'accès pourraient être abandonnées.

L'agriculture, avec ses multiples activités, reprise différents gaz à effet de serre. Néanmoins, hormis les émissions liées à l'utilisation d'énergies fossiles, **les gaz émis par l'agriculture font partie d'un cycle naturel fermé. Le secteur agricole a aussi la spécificité de stocker du carbone.** Pour se nourrir, les plantes ont la particularité de faire la photosynthèse. Elles transforment le CO_2 contenu dans l'air en nourriture pour la plante (différents sucres, graisses et protéines). Lors de ce processus, les plantes rejettent de l'oxygène dans l'air (respiration inversée). La nourriture produite par les plantes

L'édito

FRANÇOIS MONIN
directeur d'Agrijura
chambre d'agriculture

Il y a deux semaines, la considération pourrait être mise en valeur climatique pour l'agriculture. Visant la production de viande, cette dernière est traitée dans sa structure. Sous sa loupe, seule la production primaire est analysée comme si elle était une activité indépendante. Il serait partie d'une filière entière, l'agriculture couvre pourtant le spectre du champ à l'assiette. Ainsi, une analyse approfondie devrait tenir compte des répercussions des mesures préconisées. Diminuer la production de viande en Suisse irrésistiblement, alors que la consommation reste constante, ne fera pas changer d'un gramme nos émissions. Elle entraînera même une augmentation de nos importations. Les premiers résultats d'impact sur les fermes ressemblent le démontrent pourtant bien. La quantité de gaz à effet de serre par calorie produite est plus faible dans une production suisse.

Les 23 et 24 septembre dernier, AgriJura a vulgarisé sur le thème du réchauffement climatique et de cycle du carbone dans le cadre du concours suisse des produits du terroir à Courtemelon. En collaboration avec la CAJB, AgriJura tenait un stand communication lors de la manifestation qui a accueilli environ 15'000 personnes.

Lors du Marché-Concours de Saignelégier, la section taignonne d'AgriJura a dévoilé son traditionnel char. La structure mettait cette année en lumière les productions locales et régionales et remerciait les consommateurs pour leurs achats locaux.

13 AJAPI

Programme	Contrôles 2023	Programme	Contrôles 2023
PER	61	**AQ viande**	41
SRPA / SST	192	**Chevaux FM**	25
Contrôles officiels de base	329	**Protection des eaux**	53
Réseaux écologiques	106	**PER Maraîcher**	3
Protection des eaux	91	**Mise au pâturage**	164
IP-Suisse de base	25	**Couverture du sol**	267
Qualité du paysage	102	**Pollinisateurs**	8
Extenso, non recours PPh	83	**Estivage**	10
Tech. Cult. Préservant le sol	60	**AOP Gruyère et TDM**	63
IP-Suisse Viande	123	**IP-Suisse Tapis vert**	11
PLVH	98	**IP-Suisse biodiversité**	82
IP-Suisse céréales	183		

Politique agricole et marchés

- Stratégie de l'agriculture pour la PA2030 et crédit cadre agricole 26-29
- Ordonnances fédérales sur la mise en œuvre de la PA22+: assurance récolte, fusion des réseaux biodiversité et paysage et protection sociale du partenaire
- Poursuite de la mise en œuvre de la législation concernant les grands prédateurs
- Renforcement des producteurs au sein des filières
- Campagne contre l'initiative sur la biodiversité

Aménagement du territoire

- Suivi de la révision des plans d'aménagement local
- Révision de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire
- Révision des fiches du plan directeur cantonal sur l'espace rural

Organisation et sections régionales

- Poursuite tournus des activités (Portes ouvertes à la ferme, écoliers à la ferme, excursions inter-régions).
- Soutien aux exploitations en difficulté par le fonds de solidarité
- Préparation des 50 ans d'AgriJura en 2025: stratégie, communication et événements

Environnement, énergie et climat

- Déploiement de la mesure de bilans carbone dans le Jura via le dispositif AgroImpact
- Conseils et animation dans les réseaux écologiques

Promotion de l'agriculture

- Projets cantonaux de la campagne «Paysannes & paysans suisses»
- Soutien à la tournée estivale de Christophe Meyer
- Participation à la Foire du Jura.

Techniques agricoles et énergies renouvelables

- Consolidation de la plateforme FarmX
- Soutien aux énergies renouvelables en milieu agricole

Organisation AgriJura

- Concrétisation du projet de construction pour AgriJura
- Poursuite de la responsabilisation des collaborateurs et collaboratrices

Agissez en pro, abonnez-vous !

Agri HEBDOMADAIRE PROFESSIONNEL AGRICOLE DE LA SUISSE ROMANDE

Mes coordonnées

Nom

Prénom

Rue/N°

NPA/Localité

Téléphone

E-mail

Date

Signature

Je désire offrir Agri à:

Nom

Prénom

Rue/N°

NPA/Localité

Téléphone

E-mail

Bulletin à envoyer au Journal Agri, CP 1080, 1001 Lausanne ou scanné à abo@agrihebdo.ch
www.agrihebdo.ch

○ + + VICTORINOX

135.– 1 AN PAPIER + NUMÉRIQUE

– accès e-paper – archives dès 1999 – **CADEAU** couteau

○ +

70.– 6 MOIS PAPIER + NUMÉRIQUE

– accès e-paper – archives dès 1999

○

110.– 1 AN NUMÉRIQUE

– accès e-paper – archives dès 1999

○ **35.– 3 MOIS (12 éditions papier)**

Offre non renouvelable

15. Procès-verbal de l'assemblée générale 2023

Alle, halle polyvalente, vendredi 3 mars 2023, 9h30

Ordre du jour adopté

1. Ouverture de l'assemblée par le président d'AgriJura
2. Message des autorités
3. Désignation de scrutateurs
4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mars 2022
5. Rapport d'activités 2022
6. Comptes 2022
7. Budgets 2023
8. Désignation de l'organe de révision des comptes
9. Programme d'activités 2023
10. Élections complémentaires au comité
11. Activités de l'USP / Exposé de Francis Egger, Vice-directeur
12. Informations du Service de l'Économie Rurale
13. Divers

1. Ouverture de l'assemblée par le président d'AgriJura

Nicolas Pape ouvre l'assemblée à 9h46 devant 85 ayants droit, 40 invités, 9 JAJ et 35 élèves de la FRI (liste de présence disponible au secrétariat d'AgriJura). Il revient sur la situation climatique 2022 et notamment sur l'été très sec et chaud. Après deux années instables au niveau organisationnel en raison de la pandémie, 2022 fut pratiquement normale. Le comité s'est retrouvé en réunion à 11 reprises. Les deux nouveaux membres ont été accueillis, à savoir Jérémy Vermeille du Bémont et Corentin Marchand d'Epiquerez. Les dicastères ont été sensiblement revus. Une fois de plus, l'année dernière fut année de votation et donc de campagne pour l'agriculture jurassienne, à l'instar de l'agriculture helvétique. La campagne contre l'initiative sur l'élevage a été bien conduite et, avec le concours et le travail des agriculteurs jurassiens, nous avons passé cet écueil sans trop de problèmes. L'initiative a même été rejetée par trois votants sur quatre dans notre région, ce qui nous a également permis de prendre la mesure du soutien de la population envers notre profession. Concernant la politique agricole fédérale, AgriJura a répondu au mieux à la consultation sur les diverses ordonnances qui la régissent. Dans les points positifs, il est à relever que la prime pour les juments Franches-Montagnes a été maintenue. Au niveau jurassien, il est à noter que les aides diverses à l'agriculture de notre canton sont fortement mises sous pression en raison des restrictions budgétaires de l'État. AgriJura a suivi cela de très près en collaboration avec les députés agricoles, afin de limiter au maximum les effets négatifs, en particulier concernant les aides financières aux marchés de bétail de boucherie.

Au niveau des marchés, le Président souligne que le marché de la viande bovine a continué de surfer sur une bonne vague en 2022, ce qui est réjouissant. Le lait d'industrie a également vu une embellie. Le Président qualifie cependant le marché du porc de catastrophique. Une régulation qui paraît impossible alourdit le marché, les prix ont été dérisoires en 2022 et les porcheries étaient et sont encore pleines à craquer de porcs recalés, et donc trop lourds. Concernant les céréales, les prix sont restés moyens mais beaucoup trop bas pour couvrir l'explosion des prix des intrants et moyens de production tels que le diesel et les engrais.

Nicolas Pape vient ensuite sur les défis à venir. Ainsi, en 2023, AgriJura devra se soucier particulièrement de l'approvisionnement en énergie, mais également du retour du loup. AgriJura devra aussi adapter son service de dépannage agricole, afin qu'il corresponde et puisse répondre aux demandes actuelles des agriculteurs. La chambre continuera de s'investir dans la formation à la population par le biais des médias et des réseaux sociaux, mais également en reconduisant les portes ouvertes à la ferme le dimanche 4 juin et en étant présents à la Foire du Jura si celle-ci est organisée. Le Président souhaite à toutes et à tous une très belle année, beaucoup de joie, de bonheur et surtout une très bonne santé.
Le Président salue ensuite les autorités présentes, notamment la Présidente du Parlement jurassien Amélie Brahier, le Ministre et Président du Gouvernement Jacques Gerber, la Conseillère aux États Mathilde Crevoisier Crelier, le Conseiller aux États Charles Juillard, le Conseiller national Jean-Paul Gschwind, la maire de Alle Karine Génesta-Nagel, le vice-Directeur de l'USP Francis Egger, le chef ECR Jean-Paul Lachat, la cheffe de l'ENV Mélanie Oriet, le vétérinaire cantonal Flavien Beuchat, le directeur de la FRI Olivier Girardin, le président de la FRI Christian Tschanz, le président de la CAJB Martin Kohli, le président d'Agora Bernard Leuenberger, le directeur de la CCIJ Pierre-Alain Berret, les invités, les élèves de troisième année des classes de la FRI ainsi que les représentants de la presse.
L'ordre du jour est accepté sans remarque.
Concernant les excusés, une liste des personnes excusées est disponible au secrétariat d'AgriJura.

2. Message des autorités

Madame Amélie Brahier, Présidente du Parlement jurassien
Madame Brahier salue les personnes présentes et transmet les salutations du Parlement. En tant que fille d'agriculteur, il lui tenait particulièrement à cœur de participer à l'assemblée d'AgriJura lors de cette année présidentielle. Elle revient sur le combat contre l'initiative sur l'élevage intensif et félicite les agriculteurs pour leur engagement en faveur de l'excellent résultat obtenu. Au niveau de la politique agricole, les discussions vont bon train au niveau fédéral pour une réforme de l'agriculture avec une vision politique qui protège le sol et l'eau, tout en y intégrant la santé. Au niveau cantonal, des démarches ont été entamées en acceptant la motion de notre directeur François Monin, intitulée: *Restauration collective: favorisons les produits locaux de saison.* Cette motion demandait au Gouvernement de mettre en place une politique privilégiant un approvisionnement des cuisines collectives avec des produits de proximité, répondant aux exigences du développement durable et en proportion issue de l'agriculture biologique suisse. Il s'agira désormais de mettre cette motion en œuvre. La Présidente revient ensuite sur le périmètre réservé aux eaux (PRE) en étant consciente qu'il n'est pas toujours facile de mettre en œuvre ce périmètre et d'extensifier les surfaces le long des cours d'eau. Ce périmètre répond cependant à une obligation fédérale et il faut saluer le pragmatisme jurassien qui a défini ce périmètre à l'échelon cantonal plutôt que communal. Finalement, au sein de l'hémicycle, plusieurs dossiers ont touché de près ou de loin l'agriculture. Le Parlement a notamment refusé la révision des valeurs officielles agricoles qui aurait engendré une augmentation d'impôts à hauteur de 600'000.- pour le secteur primaire.
La Présidente du Parlement remercie AgriJura pour le travail effectué pour les agriculteurs et souhaite une bonne année agricole à tout le monde en espérant que la météo y soit favorable.

Monsieur Jacques Gerber, Président du Gouvernement jurassien
Monsieur Gerber salue les personnes présentes et transmet les salutations du Gouvernement. Il remarque que l'agriculture est particulièrement représentée dans les instances politiques jurassiennes cette année puisque les présidences cantonales du Parlement et du Gouvernement sont en mains de fille et fils d'agriculteur. Il revient sur les conditions climatiques de l'année dernière : 2022

était une année très chaude et sèche. La grêle a fait de gros dégâts à certains endroits, rajoutant une condition extrême supplémentaire. Les surfaces non grêlées ont néanmoins permis de bons rendements en oléagineux. Le réchauffement climatique est bien présent et l'ouest de la Suisse est particulièrement touché. De nouveaux investissements agricoles seront nécessaires pour faire face à celui-ci. En l'occurrence, irrigation et nouvelles espèces végétales seront des points à étudier. En parallèle, des efforts pour réduire les émissions seront à entreprendre et des collaborations entre les filières à amorcer. Tous ces efforts ne peuvent se faire sans un profond questionnement sur les habitudes de consommation. Il ne sert à rien en effet de faire des théories et de reporter tous les problèmes à l'extérieur des frontières, par exemple en substituant la viande consommée par des substances végétales provenant d'ailleurs. Le Président du Gouvernement revient ensuite sur le retour du loup et les sensibilités des citoyens aux différentes thématiques agricoles. Les initiatives qui arrivent plombent le monde paysan. Ensemble, nous devons garder la confiance de la majorité du peuple en intégrant tous les défis dans nos décisions. Il faut garder l'envie de produire. Malheureusement, il remarque que la politique agricole actuelle s'en éloigne, ce qui est regrettable. En résumé, M. le Ministre annonce que l'agriculture doit garder sa fonction de base, nourrir la population, en essayant de réduire ses impacts. Il assure que le Gouvernement continuera à s'engager en faveur de l'agriculture jurassienne. Il revient ensuite sur l'actualité: la vente de porc à moins de 2,90.- le kg est inacceptable. Il fait un appel à la branche pour trouver une solution. Au niveau de la politique agricole, il y a eu de grandes adaptations l'année passée avec de nouvelles mesures cette année. Un minipaquet d'ordonnances sera discuté cette année aux chambres fédérales. De grands changements sont prévus d'ici 2030 pour une politique agricole qui englobe aussi l'alimentation. Un des grands enjeux est la simplification du système: il faut revenir aux grands objectifs en évitant trop de détails. Où va la politique agricole avec les ordonnances actuellement en consultation et le niveau de détail proposé (par exemple avec des distances minimales proposées entre les arbres haute tige et la forêt) ?
Le Président du gouvernement revient ensuite sur les finances cantonales. Le canton doit aller chercher 40 millions de francs, dans tous les domaines. Le dossier est actuellement en main du Parlement. Des compromis devront être trouvés, toutes les branches devront fournir un effort. Jacques Gerber remercie les agriculteurs pour leur travail et souhaite la santé et une excellente année agricole à tout le monde ainsi que le bonheur dans les exploitations.

Madame Karine Génesta-Nagel, Maire de Alle
Madame Génesta-Nagel salue les personnes présentes et souhaite la bienvenue à Alle. La nouvelle maire présente le village d'Alle, avec ses 1830 habitants et 1'060 hectares. Plusieurs rivières traversent le village. 130 établissements emploient 900 personnes sur la commune. Les écoles permettent de suivre toutes les classes primaires. La Maire fait le point sur les investissements à prévoir pour la commune : plusieurs routes à rénover, plan anti-crue, rénovation de bâtiments communaux. Au niveau agricole, la commune compte 11 exploitations qui cultivent en moyenne une surface de 70 hectares. Un remaniement parcellaire avait été fait il y a 30 ans, en parallèle de la construction de l'A16. La commune a été particulièrement marquée par les inondations et les glissements de terrain agricole en 2021. Elle compte aussi sur son territoire le centre agricole Landi, où betteraves et céréales de toute l'Ajoie sont réceptionnées. Ce site actuellement en rénovation sera inauguré le week-end du 14 au 16 avril. Fille de paysanne, la Maire rappelle qu'elle est consciente des problèmes de l'agriculture. Elle remercie AgriJura de l'invitation et souhaite une excellente année agricole à tout le monde.

3. Désignation de scrutateurs

Le président propose quatre scrutateurs : Etienne Oeuvray, Daniel Studer, Christophe Ackermann et Ignace Berret. L'assemblée les élit.

4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mars 2022

Le PV de l'assemblée générale du 4 mars 2022, publié dans le rapport annuel et disponible sur le site internet d'AgriJura, est soumis à l'assemblée qui l'approuve sans remarque.

5. Rapport d'activités 2022

Le directeur François Monin présente le rapport d'activités 2022.

Trajectoire de réduction. Après avoir répondu à la consultation concernant l'initiative parlementaire 19.475 en 2021, les décisions y relatives du Conseil Fédéral sont tombées en avril 2022. AgriJura s'est opposée aux nombreuses idées de programmes supplémentaires qui n'étaient pas en lien une trajectoire de réduction des risques liés aux phytosanitaires et aux pertes d'éléments fertilisants. Malheureusement, le Conseil fédéral n'a que peu tenu compte du positon des milieux agricoles. Au vu des effets financiers importants, AgriJura a très rapidement mis sur pied 4 séances de vulgarisation au sein de ses sections. Les partenaires que sont l'Économie rurale et la FRI ont présenté sous forme résumée les mesures décidées par l'exécutif fédéral.

Initiative élevage de masse. 2022 fut à nouveau marqué par une campagne contre une initiative extrême, à savoir l'initiative sur l'élevage de masse. L'engagement des familles paysannes contre ce texte fut exemplaire, à l'instar des moyens mis en place par les jeunes agriculteurs jurassiens. Dans une région rurale, l'agriculture jurassienne a pu compter sur un soutien large des milieux politiques et autres groupes d'intérêt. Le score à 72.4% de NON dans le canton du Jura démontre l'attachement de la population envers son agriculture jurassienne raisonnée.

Politique agricole. Le 23 juin 2022, le Conseil fédéral a adopté le rapport en réponse au postulat des chambres fédérales qui avaient par la même occasion suspendu le traitement de la nouvelle politique agricole. Le gouvernement expose les mesures qui permettraient de maintenir le taux d'auto-approvisionnement à son niveau actuel et de réduire la complexité du système de politique agricole. Le Conseil fédéral entend ainsi intégrer la politique agricole dans une stratégie alimentaire et responsabiliser tous les acteurs de la chaîne de création de valeur. Pour l'agriculture jurassienne, le rapport offre des opportunités, mais il présente aussi des défis. Ainsi, les 7 sages estiment que, en matière de rentabilité, le système actuel de la protection douanière comporte des inconvénients sur le plan macroéconomique et qu'il affaiblit avant tout les secteurs en aval. À la vue de l'importance de cette protection sur les prix indigènes, nous resterons dans le futur attentif à toute velléité. AgriJura ne le répétera jamais assez, «la gratuité de la durabilité n'est pas une option. Au contraire c'est une impasse.»

Finances cantonales. La défense professionnelle s'est engagée contre les mesures budgétaires cantonales présentées et visant l'agriculture de façon disproportionnée. Finalement, la séance du Parlement du 14 décembre a permis de voir accoucher le budget 2023 exempt de restrictions budgétaires sur l'élevage. Les subventions aux améliorations structurelles seront-elles cependant impactées dès 2023.

Évolution structurelle. Nous comptions, en 2022, 907 exploitations recensées, perdant 2 entités. Le taux de cessation d'activités est le plus faible de Suisse dans notre canton, grâce à des grandeurs d'exploitation adaptées aux marchés et à la politique agricole. Sur les 907 unités, 705 exploitations produisaient selon les normes PER en 2022 et 202 selon les normes BIO. La surface moyenne s'approche des 45 ha. Selon l'OFS, l'agriculture jurassienne occupe près de 1500 emplois à plein temps.

Production biologique. La production biologique progresse encore et représente aujourd'hui plus de 21% des exploitations pour plus de 21% de la SAU. Le Jura se situe au-dessus de la moyenne suisse et en tête des cantons romands.
Production laitière. Malgré des prix en hausse mais non rémunérateurs, la production laitière est repartie en 2022 à la baisse avec un volume estimé à 90 millions de kg, après une année 2021 en forte hausse. La production de lait de fromagerie totalise 33.2% des quantités. 3 producteurs ont arrêté cette filière valorisante, alors que 7 exploitations ont cessé la production de lait d'industrie.
Marchés publics de bétail. 3831 bovins ont été commercialisés, soit 7 de plus qu'en 2021. En comparaison à 2019, les apports sont en baisse. Les prix de la tabelle Proviande atteignent en 2022 des prix historiquement hauts. Malgré cela, la surenchère moyenne reste élevée en 2022 avec près de 33 centimes. La transparence des prix sur les marchés a ainsi permis de ramener près d'1.2 mios de francs supplémentaires dans les poches des agriculteurs
Élevage chevalin. L'élevage chevalin se porte mieux en Suisse, avec des prix de vente en forte hausse en cette période post-covid. Cette situation permet ainsi aux éleveurs d'atteindre enfin une certaine rentabilité dans cette filière typique de l'agriculture jurassienne. Sur le plan politique, AgriJura a participé à la levée de boucliers contre le projet de réforme de l'ordonnance fédérale sur l'élevage. C'est un soulagement pour l'ensemble de la branche. En effet, le manque à gagner se montait en plusieurs centaines de milliers de francs pour les éleveurs de la région.
Réseaux écologiques. 7 réseaux sont portés par AgriJura. Nous comptons 655 exploitations participant à un ou plusieurs de nos réseaux pour un total de 4082 ha de surfaces de promotion de la biodiversité inscrits.
Promotion de l'agriculture. La promotion de l'agriculture occupe une place primordiale pour AgriJura. Cela quand bien même nous sommes dans un canton rural où la population est encore proche de son agriculture, mais dont le lien a tendance à s'affaiblir. Que ce soit le Brunch à la ferme, la présence sur les réseaux sociaux, les vidéos de la chaîne «Terre à Terre», ou encore les émissions de «RFJ s'invite à la ferme», les actions se veulent complémentaires.
Solidarité. L'agriculture jurassienne a été mise à rudes épreuves en 2022 que ce soit au travers de disparitions dramatiques d'exploitants en activités ou par des événements liés à l'activité agricole. Par son fond de solidarité, AgriJura a notamment débloqué plusieurs milliers de francs pour tenter d'atténuer un minimum la charge administrative et financière lors de ces passages.
Terrentraide dépannage agricole. Terrentraide a assumé 105 jours de dépannage. Un niveau inférieur à 2018 et 2019, pour un nombre de dépannages plus similaires. Terrentraide reste une solution de secours appréciée, après avoir épuisé toutes les possibilités de remplacement par la famille ou le voisinage.
Secteur assurances. Des conseils globaux ont été effectués pour 50 exploitations agricoles afin de réviser leur portefeuille d'assurance et de déterminer si les couvertures correspondent effectivement aux besoins. Cela s'inscrit également dans la campagne nationale pour la couverture sociale du conjoint et de la conjointe. Près de 330 entreprises ont sollicité des couvertures d'assurance auprès de Prestaterre CJA Sàrl.

François Monin conclut en relevant les nombreuses sollicitations et attentes à l'égard de la défense professionnelle. AgriJura s'efforce d'y répondre dans la mesure de ses possibilités ou de les relayer via Agora ou l'USP. Il remercie ECR et FRI pour l'étroite collaboration, ainsi que le comité. Le directeur souligne la chance pour AgriJura de compter sur un personnel compétent. Il remercie particulièrement Stéphanie Choulat pour ses 20 ans de service. Il profite de la tribune pour exhorter l'assemblée de rester optimiste. Le soutien de la population est omniprésent. Il est primordial de ne pas nous renfermer sur nous-même et de continuer à nous battre ensemble, fort et uni pour une agriculture durable et nourricière.

Intervention :
M. ***Jacques Dumas*** relève que le thème du loup n'a pas été traité. La présence du loup est de plus en plus effective. Il demande aux autorités de prendre le problème au sérieux avant qu'il n'arrive un drame.
Réponse de ***François Monin*** : c'est un thème qui n'est pas oublié et qui est discuté à chaque comité. Ce thème est traité aux pages 12 et 13 du rapport annuel 2022.
Le rapport est mis en discussion. La parole n'est plus demandée. Le rapport d'activités est accepté.

6. Comptes 2022

François Monin présente les comptes 2022 d'AgriJura qui bouclent sur un bénéfice de 13'083.04 CHF.
Prestaterre affiche un déficit de 12'739.88 CHF
Terrentraide présente un bénéfice de 1'355.50 CHF
La fiduciaire GNG Révision Sàrl a vérifié les comptes AgriJura, Prestaterre et Terrentraide. Le rapport a été transmis avec la convocation à l'assemblée. Le rapport garantit que les comptes arrêtés au 31.12.2022 sont conformes aux lois suisses et recommande à l'assemblée de les approuver tels que présentés et de donner décharge aux organes d'AgriJura. L'assemblée accepte les comptes 2022 à l'unanimité et donne décharge à ses organes.

7. Budget 2023

Le déficit projeté d'AgriJura s'élève à 1'550.00 CHF. Pour Prestaterre, le bénéfice projeté est de 1'630 CHF. Le bénéfice projeté de Terrentraide s'élève à 1'100.00 CHF.
Les budgets des trois entités AgriJura, Prestaterre et Terrentraide 2022 sont acceptés à l'unanimité.

8. Désignation de l'organe de révision des comptes

Le comité propose de renouveler le mandat de révision à GNG Révision Sàrl. L'assemblée accepte le choix de GNG Révision Sàrl pour la révision des comptes 2023, à l'unanimité et un avis contraire.

9. Programme d'activités 2023

François Monin présente le programme d'activité 2023 qui se résume comme suit :

- **Politique agricole et marchés:** suivi du traitement de la PA22+ aux Chambres fédérales; révision de la loi sur la chasse concernant les grands prédateurs ; contacts avec les partenaires commerciaux et institutionnels; défense des budgets cantonaux en faveur de l'agriculture; campagne «Perspective Suisse» pour les élections fédérales.
- **Aménagement du territoire:** suivi de la révision des plans d'aménagement local; consultation sur la révision du Plan Directeur Cantonal; initiative «Paysage» et LAT2 aux Chambres fédérales.
- **Organisation et sections régionales:** fonctionnement autonome des comités avec présence d'un collaborateur; poursuite tournus des activités (Portes ouvertes à la ferme, écoliers à la ferme, excusions inter-régions); soutien aux exploitations en difficulté par le fonds de solidarité
- **Environnement, énergie et climat:** consultation du «Plan climat Jura»; développement de l'outil AgroImpact pour les bilans CO_2; conseils et animation dans les réseaux écologiques; initiative Biodiversité et préparation d'une campagne probable.
- **Promotion de l'agriculture:** mise en œuvre des projets cantonaux de la nouvelle campagne «Paysannes & paysans suisses»; 4e édition des Portes ouvertes à la ferme; participation à la Foire du Jura.

- **Techniques agricoles et énergies renouvelables:** consolidation de la plateforme FarmX; développement et soutien aux biogaz agricoles.
- **Organisation AgriJura:** étude pour un éventuel déménagement d'AgriJura et ses filiales; poursuite de la responsabilisation des collaborateurs et collaboratrices; contacts avec les organisations partenaires.

Interventions :
M. ***Brice Prudat*** trouve qu'il serait mieux de demander l'avis de chaque candidat sur l'agriculture au lieu de s'engager avec *économie suisse* dans le cadre des élections fédérales (campagne «Perspective Suisse»). Économie suisse ne soutient pas l'agriculture sur plusieurs thèmes comme la protection douanière.
Réponse de ***François Monin:*** Le but est de mettre les thématiques en avant et non les candidats, de parler de l'agriculture de manière positive. Le thème de la campagne sera une agriculture moderne, diminuant les intrants. Nos thématiques doivent être débattues. Les portraits des candidats agricoles seront dressés dans le journal Agri.

M. ***Varin Dominique*** signale des dérives dans le droit foncier rural. Certaines surfaces sont cédées à des prix exorbitants. Le comité devrait parler de ce problème à l'interne.
Réponse de ***Nicolas Pape****:* Le Président rappelle que la possibilité de contraindre est très limitée. AgriJura peut sensibiliser mais pas plus. ***François Monin*** ajoute que chaque point problématique est discuté avec le canton et la commission foncière. Le droit foncier rural devra être revu et modernisé dans les prochaines années.

Le programme d'activité est accepté sans autres remarques, à l'unanimité et une abstention.

10. Élections complémentaires au comité

Le mandat de Corinne Gerber, vice-présidente d'AgriJura et présidente des paysannes, arrive à son terme après 13 ans. Corinne Gerber propose une personne pour la remplacer. Il s'agit d'Edwige Steulet. Elle vient de Bourrignon et a repris la ferme familiale à Bourrignon, avec un élevage de vaches mères. Elle possède le brevet de paysanne et travaille aussi comme infirmière. Il n'y a pas d'autres candidatures. Edwige Steulet est élue par acclamation.
Le président remercie Corinne Gerber pour les 13 années en faveur de la défense professionnelle. Corinne remercie l'assemblée pour la confiance accordée durant ces 13 années.

11. Activités de l'USP / Exposé de Francis Egger, Vice-directeur

Francis Egger, vice-directeur de l'USP, remercie les membres pour leurs engagements et AgriJura de l'avoir invité à son assemblée. Il revient tout d'abord sur la fermeture de BAT qui touche fortement les planteurs de tabacs. Il reste cependant deux usines qui investissent dans le tabac en Suisse et il sera donc toujours possible de produire du tabac. Le marché est néanmoins difficile.
Il nous donne ensuite les informations de l'USP.
2 crises majeures: nous venons d'affronter deux crises majeures. Premièrement, la crise du covid, qui a creusé de 30 milliards de francs les comptes fédéraux. Il est de ce fait prévu de diminuer le budget agricole dès l'année prochaine, ce qui est inacceptable puisque ce budget agricole n'a jamais augmenté ces 20 dernières années. À cela s'ajoute la crise ukrainienne. Les coûts de production en sont en hausse. L'USP revendique une hausse des prix de vente de 10% (= 300 mio de francs) pour couvrir la hausse des coûts de production.
Ordonnances agricoles 2023: supplément pour le lait transformé en fromage : faut-il le donner directement aux producteurs ? L'USP craint de faire pression sur le prix du lait industriel en le donnant directement aux producteurs. Réduction de 15% des éléments fertilisants: cela est inatteignable et

l'USP demande de revoir l'objectif à 10%. Brassage des paiements directs : beaucoup d'inscriptions aux nouveaux programmes. Le Conseil Fédéral prévoit de diminuer la QI, la SST, et la contribution à la sécurité d'approvisionnement pour allouer l'argent aux nouveaux programmes. L'USP demande d'attendre le dernier moment pour fixer les montants, avec les besoins effectifs. La prise de position définitive de l'USP sera prise en avril avec la chambre suisse d'agriculture.
Initiative biodiversité: l'objectif du contre-projet serait de dédier 30% de la surface à la biodiversité, avec des compensations principalement dans les surfaces agricoles. Ce n'est pas acceptable. Le Parlement doit refuser l'initiative et le contre-projet.
Loup : la loi sur la chasse est combattue par référendum. Il y a de fortes chances qu'il aboutisse avec une votation en novembre. L'USP fera campagne pour la loi sur la chasse.
Minipaquet d'ordonnances PA22+: le minipaquet comprenant, entre autres la couverture sociale obligatoire du partenaire travaillant sur l'exploitation, l'introduction d'une incitation à assurer ses récoltes contre les événements extrêmes, sera voté les 8-9 mars prochain au Parlement. En 2030, une refonte de la politique agricole est prévue englobant une politique agricole et alimentaire.
Alliance pour les votations fédérales avec USAM et économie suisse: le but est de mettre des thèmes agricoles en avant. Il n'y a aucun soutient des verts, des verts libéraux et des socialistes à Berne, c'est pour cette raison que l'USP s'associe avec les partis de droite et du centre.

Francis Egger conclue en appelant les membres à rester prêts à mener ces différents combats.
Intervention:
*Mme* ***Studer Laurence*** demande si les dédommagements contre le loup se feront au détriment du budget agricole ?
Réponse de ***Francis Egger*** : l'USP se bat et demande de prendre sur le budget de l'OFEV et non sur le budget agricole. *Le conseiller national* ***Jean-Paul Gschwind*** complète en annonçant que dans le cadre du budget 2023, un crédit de 14 millions de francs est prévu pour les moyens de protection contre le loup dans le budget de l'OFEV.

12. Informations du Service de l'Économie Rurale

La Chef de service Jean-Paul Lachat nous donne les informations de l'ECR.
Statistiques : comme déjà annoncé précédemment par François Monin, un tassement de la baisse du nombre d'exploitations a eu lieu en 2022. Nous sommes en dessous de la moyenne suisse concernant le taux de cessation d'activité dans le canton. La valeur de la production agricole s'élevait en 2022 à 278 millions, à cela s'ajoutent 100 millions de paiements directs.
Aides structurelles : outil de travail financé par le canton et la confédération. Effet levier total estimé à environ 30 millions/an d'investissement. Plusieurs changements dès 2023 dans l'ordonnance sur les améliorations structurelles : plus de montant minimal de remboursement de crédit ; crédit minimal inférieur à 20'000.- possible si octroi simultané d'une contribution ; soutien aux fermiers également possible dans le cadre familial proche ; achat de l'exploitation par le fermier possible après une durée minimale de bail de 1 an ; durée de remboursement de l'aide initiale de 14 ans ; plafond de l'aide initiale en fonction des structures de l'entreprise (125'000.-/UMOS + 25'000.- par 0,5 UMOS).
Paiements directs 2023 : réduction des contributions de base pour la sécurité à l'approvisionnement de 900.- à 700.-/ ha SAU. L'enjeu global pour le canton est de 7,7 millions de francs réaffectés. En 2024, l'enjeu sera de 11,5 millions car il est prévu que la contribution de base diminue encore de 100.- pour réallouer l'argent aux contributions conditions difficiles et à de nouveaux programmes, notamment aux systèmes de production. La dégressivité appliquée à la contribution à l'approvisionnement sera effective dès 60 hectares.
Participation aux nouveaux systèmes de production (y.c. bio) : contributions pour le non-recours aux produits phytosanitaires: 70%; contributions pour le non-recours aux herbicides: 37%;

contributions pour l'amélioration de la fertilité du sol (couverture des sols: 55%, techniques de semis simplifiées : 28%); contribution pour des mesures en faveur du climat, utilisation efficiente de l'azote: 49%; contribution pour une part de sorties et de mise au pâturage particulièrement élevée: 49%.
PER: dès 2023, les pulvérisateurs d'une contenance de plus de 400 litres, soit dès 401 litres, doivent être équipés d'un réservoir d'eau claire et d'un système automatique de nettoyage interne. Au moins 1 point sera obligatoire dans le domaine du ruissellement et de la dérive. Dès 2024 : une part minimale de 3,5% de SPB sur les terres assolées devra être respectée pour les exploitations de plaine et colline avec plus de 3 ha de terre ouverte. La marge d'erreur de 10% pour l'azote et le phosphore sera supprimée du bilan. Les techniques d'épandage diminuant les émissions seront obligatoires. Les surfaces concernées par cette obligation se trouvent sur ACORDA, couche «surface pendillards 2023». ECR encourage les investissements communs et le partage des machines, notamment via l'application FarmX.
Le régime dérogation est en discussion. Un délai pourra être octroyé si le pendillard est commandé mais ne peut pas être livré dans les délais.
Ordonnances en consultation: Les ordonnances en consultation précisent les modalités d'application de nouvelles mesures. Un projet de réponse est en cours. ECR travaille en collaboration avec la Conférence des chefs de service de l'agriculture et les organisations de défenses professionnelles.
Autres thèmes pour ECR: irrigation, certificat carbone, plan économie, priorisation des améliorations structurelles.

Intervention :
M. ***Irmin Rais*** demande si les buses antidérive sont obligatoires dès 2023.
Réponse de M. ***Dominique Erard****, gérant de l'AJAPI :* il n'y a pas concrètement d'obligation d'avoir des buses antidérive, mais une obligation d'obtenir 1 point contre la dérive. Les buses antidérive sont le meilleur moyen d'obtenir ce point. *M.* ***Mathieu Petignat*** complète en annonçant que pour avoir 1 point, il faut des buses à injection d'air et traiter en dessous de 3 bars. La pression doit être indiquée dans le carnet des champs.

13. Divers

M. ***Fabrice Nagel*****, président de l'AMASR,** nous indique que la réforme de la formation professionnelle est en cours. Le but de l'association des maîtres agriculteurs est de faire une formation exempte de labels. Il revient ensuite sur les mesures administratives dans l'agriculture. Les agriculteurs saturent et n'en peuvent plus. Il propose de réduire les fonctionnaires à l'OFAG pour réduire les charges administratives. M. Nagel demande ensuite si la TVA sur les intrants agricoles passera à 7,7% à la place de 2,5% ? Il trouve cela honteux. Concernant la future obligation des 3,5% de SPB sur les terres assolées, M. Nagel propose à l'assemblée d'AgriJura de voter une résolution pour annuler cette obligation.
Réponse du conseiller aux États ***Charles Juillard*** *:* la charge administrative est un serpent de mer dans tous les secteurs. La digitalisation permettra des simplifications. Beaucoup de choses ont été simplifiées durant le covid. Malheureusement, nous sommes vite revenus à la normale. Il faudrait s'inspirer de cette période pour une simplification générale. Concernant la TVA, elle sera en effet augmentée au taux ordinaire pour les intrants agricoles. Cela faisait partie d'un paquet voté au parlement et est presque passé inaperçu. *M.* ***Francis Egger*** précise que l'augmentation de TVA sera effective uniquement sur quelques produits phytosanitaires. Concernant la réforme de la formation agricole, l'USP ne veut pas de label non-plus mais propose que le nom des exploitations sur lesquelles on fait l'apprentissage soit mentionné dans le CFC. Il rajoute que concernant la couche administrative, l'obligation d'annoncer les produits phytosanitaires et les engrais va arriver et va

rajouter une charge supplémentaire aux exploitations. Néanmoins, cette obligation avait été décidée par le parlement avant les votations de juin 2021. Ce sera une lourde charge, mais le secteur agricole sera gagnant car tout sera plus transparent. La digitalisation doit permettre la simplification, avec une seule inscription par action.

Le Président d'AgriJura ***Nicolas Pape*** propose de voter la résolution à l'encontre des 3,5% de SPB dans les terres assolées. La résolution est acceptée à l'unanimité moins une abstention.

M. ***Brice Prudat*** revient sur le plan directeur régional du SIDP qui provoquera une perte de terrain pour l'agriculture d'environ 100 hectares. Le SIDP n'a pas fait de modification pour donner suite à la demande d'AgriJura lors de la consultation. M. Prudat demande donc à AgriJura d'agir.
Réponse de ***François Monin****:* Lors de la consultation, AgriJura déplorait le fait que l'ensemble des développements industriels, mais également d'habitation ne se concentre que sur des surfaces d'assolement ou des terres agricoles hautement productives. AgriJura continue de s'engager pour une protection des SDA plus accrue au niveau cantonal et communal. Agrijura a participé jadis au développement des stratégies pour les zones AIC, et a notamment obtenu des indices d'utilisation du sol plus élevés, des prix au mètre carré plus élevés et une liste de priorisation pour compensation des pertes de terres agricoles. La problématique des indicateurs de sol pour la catégorisation en SDA ou non est aussi suivie par AgriJura.

M. ***Michel Guédat*** nous interpelle au sujet des dégâts de sangliers. Il y a encore des places d'affouragement dans le canton, mais le garde-chasse ne pouvait pas lui dire où. Il a écrit un courrier recommandé à l'ENV pour savoir où sont ces places. Il n'a toujours pas reçu de réponse à son courrier et demande donc une réponse de l'ENV.
Réponse de ***Mélanie Oriet,*** *nouvelle cheffe de l'ENV :* en tant que cheffe de l'ENV depuis 2 jours, Mme Oriet n'était pas au courant de ce courrier. Elle trouvera réponse prochainement.
Le Président de la Fédération Cantonale Jurassienne des Chasseurs, Nicolas Wallimann, complète *:* la pression de chasse sur les sangliers est de plus en plus accrue. Les populations sont en diminution. Le Jura étant entouré par la France, il est difficile de réguler les populations. Concernant les places d'affouragement, certaines ont été détruites et c'est donc pour cela que les chasseurs sont réticents à l'idée de les rendre publiques.

M. ***Alain Fleury*** évoque les dénonciations dans l'agriculture par des gens qui ne connaissent pas le métier. Il aimerait qu'on légifère pour que le dénonciateur paie les frais lorsque tout est en ordre.
Réponse du Président d'AgriJura : AgriJura avait déjà émis cette hypothèse. Ce thème sera repris et discuté lors de prochains comités afin de trouver une solution en ce sens.

M. ***Berger Hansueli*** revient sur le thème de la chasse avec les chamois qui détruisent les jeunes poussent dans les forêts. Peut-on augmenter la pression de chasse sur cette espèce ? Il y a énormément de chamois dans plusieurs forêts jurassiennes.
Réponse du Président d'AgriJura : AgriJura reprendra ce thème lors des futures discussions prévues avec les chasseurs jurassiens.

M. ***Vincent Boillat****, vice-président d'AgriJura,* remercie le président Nicolas Pape pour tout le travail qu'il effectue tout au long de l'année.

La parole n'étant plus demandée, Nicolas Pape clôt l'assemblée à 12h47 en remerciant la section Ajoie, les paysannes et le Directeur pour l'accueil et l'organisation.

Nos partenaires cotisants

COOPÉRATIVE AGRICOLE DU CLOS-DU-DOUBS
AGRO-CENTRE COURTÉTELLE
LANDI ARCJURA SA
AJAPI
FÉDÉRATION JURASSIENNE DU MENU BÉTAIL
BIO JURA
JURA-BETTERAVES
FÉDÉRATION D'APICULTURE DU CANTON DU JURA
FÉDÉRATION JURASSIENNE DES BANQUES RAIFFEISEN
SWISSHERDBOOK JURA
FÉDÉRATION JURASSIENNE D'ÉLEVAGE BOVIN DE LA RACE HOLSTEIN
FÉDÉRATION JURASSIENNE D'ÉLEVAGE CHEVALIN
SECTION JURASSIENNE DE L'ASETA
FENACO
MIBA
SOCIÉTÉ DES VÉTÉRINAIRES JURASSIENS
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES SÉLECTIONNEURS JURASSIENS
FÉDÉRATION CANTONALE JURASSIEN D'ÉLEVAGE BOVIN DE LA RACE TACHETÉE ROUGE

Avec nous, vous bénéficiez d'avantages: **efficace et bien assuré!**

agrisano

Epi d'orge | © Agrisano

Pour l'agriculture!

Toutes les assurances à portée de main.

Votre service de conseil:

PRESTATERRE
ASSURANCES ET SERVICES
filiale de la

Rue St-Maurice 17
2852 Courtételle
Tél. 032 426 83 01
www.agrisano.ch

Comité d'AgriJura

Avec voix délibérative: M. Nicolas Pape (président), Pleigne; M. Vincent Boillat (vice-président), Courtételle; Mme Edwige Steulet (vice-présidente), Bourrignon; M. Corentin Marchand, Epiquerez; M. Thierry Blaser, Courtedoux; M. Sylvain Quiquerez, Grandfontaine; M. Jean-Bernard Chavanne, Coeuve; M. Jérémy Vermeille, Le Bémont; M. Stéphane Balmer, Courcelon.

Avec voix consultative: M. Jean-Paul Lachat, chef ECR; Mme Céline Turberg, déléguée des Jeunes agriculteurs jurassiens.

Personnel

AgriJura: François Monin (directeur), Marc Kury (collaborateur AgriJura), Amélie Nagel (secrétaire-comptable), Marina Noirjean (saisie marchés de bétail), Kevin Tschirren (sur appel. Plateforme FarmX, suppléance marchés de bétail), Roger Frossard (marchés de bétail). Prestaterre CJA Sàrl: Stéphanie Choulat (collaboratrice assurances), Aline Henry (collaboratrice assurances), Noha Sylvestre (en formation, secrétariat et gestion), Julia Crelier (collaboratrice gestion et conseil), Paul-André Houlmann (conseiller en assurances). Terrentraide Sàrl: Fabian Bottelli (dépannage)

Organe de révision des comptes: GNG Révision Sàrl, Porrentruy

Délégations (organisations jurassiennes)

- **Fondation Rurale Interjurassienne: MM. Nicolas Pape, François Monin, Thierry Blaser**
- **Parc naturel régional du Doubs: M. Corentin Marchand**
- **Comité de gestion de la caisse des épizooties: Mme Edwige Steulet et M. Sylvain Quiquerez.**
- **Commission interjurassienne pour la gestion des marques: M. Stéphane Balmer**
- **Comité de PROJAB, promotion de l'agriculture biologique et invitée à BioJura : M. Jérémy Vermeille**
- **Groupe cheval: M. Sylvain Quiquerez**
- **Groupe de travail «Grands prédateurs»: François Monin**

Délégués jurassiens (organisations romandes et suisses)

Union suisse des paysans et Chambre suisse d'agriculture: 11 délégué(e)s d'AgriJura représentent l'organisation à l'assemblée des délégués de l'USP. Chambre suisse d'agriculture : M. Vincent Boillat et M. Nicolas Pape. Comité USP: M. Vincent Boillat.

Au comité de AGORA: MM. Nicolas Pape (membre) et François Monin (membre). M. Jean-Paul Lachat, chef ECR (invité).

Au comité du journal AGRI: M. François Monin

Au comité de la Communauté d'intérêt des marchés publics de bétail de boucherie et au comité de la CH-assurance bétail de boucherie: M. François Monin

Au comité d'IP-Suisse: M. Samuel Moser, Vendlincourt

Au comité Bio Suisse: M. Milo Stöcklin

Au comité de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait : M. Boris Beuret (président), Corban.

Au conseil d'administration de Suisse Grêle: M. Charles Juillard, Porrentruy

Au comité de la Fédération suisse des betteraviers: M. Patrick Roth, Montignez

Au comité de Mooh: M. Daniel Studer, Lugnez

Au comité de la Caisse agricole suisse de garantie financière: M. Michel Darbellay (USP) et François Monin (AgriJura)

Au comité d'AgroImpact: M. François Monin

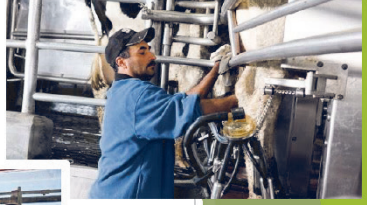

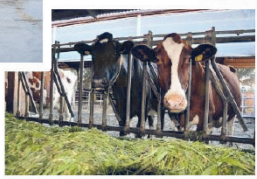

Accident, maladie ou simplement vacances? Faites-vous remplacer!

Terrentraide Sàrl vous propose:

- Dépanneurs qualifiés (CFC agricole ou AFP au minimum).
- Demande de dépannage à saisir via formulaire Internet sur www.agrijura.ch/terrentraide.
- Le dépanneur est assuré (AVS, LAA, IjM, LPP) et payé par Terrentraide qui vous facture ensuite la prestation.
- Système d'abonnement (100 fr. par année) donnant droit au tarif de 28 fr. par heure.
- En tant qu'abonné, bénéficiez gratuitement et sur simple demande, des **conditions d'achat préférentielles des membres de Maschinenring.**
- Comment s'abonner? Faites-en la demande par courriel à terrentraide@agrijura.ch Vous recevrez ensuite la facture (délai de paiement 31 mars de l'année en cours). Le paiement de l'abonnement signifie l'acceptation des conditions générales par l'abonné.
- Documents utiles et informations supplémentaires sur www.agrijura.ch/terrentraide

TERRENTRAIDE
DEPANNAGE AGRICOLE
filiale d' AGRIJURA CHAMBRE D'AGRICULTURE

www.agrijura.ch/terrentraide 032 426 53 54

FARMX

Facilitez-vous la vie et rentabilisez vos machines sur FARMX

www.farmx.ch

Publiez votre machine et ne payez que si vous encaissez: gratuit pour les simples locataires!

Développé / entwickelt durch

AGRIJURA CHAMBRE D'AGRICULTURE · MR Maschinenring · Seccom IT Solutions & Engineering · Prométerre

Soutiens / Unterstützungen

Office fédéral de l'agriculture OFAG · AgorA · sbv usp usc · agrisano · Agri · SYLT ASETA

ENVIRONNEMENT | AGRICULTURE | FILIÈRES ALIMENTAIRES | CONSEILS | FORMATION | INTENDANCE | FIDUCIAIRE | EXPERTISE

Au service du monde rural
Jura & Jura bernois

Nos prestations de conseil par phase de vie :

- Reprise d'exploitation
- Pilotage de l'entreprise
- Gestion des productions végétales & environnement
- Gestion des productions animales
- Réalisation d'investissements
- Demandes d'autorisations
- Mise en place et dissolution de collaborations
- Gestion des ressources humaines
- Expertises, règlement des litiges
- Remise de l'exploitation.

Nos prestations fiduciaires :

- Bouclement comptable
- Bouclement analytique
- Classement, saisie, logiciels
- Décomptes d'immeubles
- Fiscalité.

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation Rurale Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

20 ans FRI
2004-2024

Brunch à la ferme du 1er août

Vous aimeriez offrir à la population la possibilité de savourer une fois par an des produits frais de votre exploitation et de respirer l'air de la campagne ? Le Brunch à la ferme, organisé le jour de la fête nationale, est fait pour vous. L'intérêt est grand, mais le nombre de prestataires insuffisant.

À la ferme

Vous disposez d'un magasin de ferme ? Vous vendez vos produits au marché ? Vous proposez des évènements ou des aventures agritouristiques sur votre exploitation ? Profitez donc de la plateforme gratuite a-la-ferme.ch. La population trouvera ainsi toutes les offres disponibles dans sa région, dont la vôtre.

Journée portes ouvertes à la ferme

Une fois par an, le plus grand nombre de familles paysannes de toute la Suisse ouvrent les portes de leur exploitation et invitent la population à jeter un coup d'œil à l'intérieur. L'évènement vise à recontextualiser la production agricole, de même qu'à favoriser le dialogue et la compréhension.

Info sur le champ

Votre exploitation se trouve au bord d'un chemin très fréquenté ? Donnez aux passants des informations sur l'agriculture à l'aide des bornes d'accroche du projet Info sur le champ.

Visites d'étables

Vous avez envie de donner un aperçu de la vie à la ferme ? Les Visites d'étables vous permettent de proposer aux curieux une découverte officielle du logis de vos animaux.

L'école à la ferme

Faites découvrir à des élèves les coulisses de votre ferme. À travers des activités passionnantes, les enfants découvriront avec leur esprit, leur cœur et leurs mains les tenants et aboutissants de la production alimentaire suisse.

Le portail paysans regroupe de nombreuses informations sur tous les projets de ferme. Enregistrez dès à présent votre exploitation sur : www.portailpaysans.ch

Suisse. Naturellement.

Suivez-nous sur
les réseaux sociaux

@paysans.suisses
ou paysanssuisses.ch

Paysannes & paysans suisses

Paysannes & paysans suisses

Sortons l'agriculture de l'anonymat

Accueillir la population sur son exploitation et ainsi donner une image sympathique et réaliste de l'agriculture est le meilleur remède contre le manque de compréhension. Voilà à quoi servent les projets de ferme de Paysannes & paysans suisses.